



12° EXERCICE | 2015 – 2016

# HOLDIGAZ RAPPORT DE GESTION



---

# **HOLDIGAZ RAPPORT DE GESTION**

**12° EXERCICE | 2015 – 2016**



# SOMMAIRE

---

---

## **MESSAGE DU PRÉSIDENT**

- 04 M. Philippe Petitpierre, Président et administrateur-délégué

## **GRUPE HOLDIGAZ**

- 10 Présentation du groupe
- 12 Organigramme
- 13 Chiffres-clés
- 14 Organes de la Société et informations statutaires
- 19 Ressources humaines

## **GAZ NATUREL**

- 22 Environnement politique
- 24 Distribution du gaz au sein du groupe HOLDIGAZ
- 28 Compagnie Industrielle et Commerciale du Gaz SA
- 30 Société du Gaz de la Plaine du Rhône SA
- 32 Cosvegaz SA
- 34 Gaz naturel carburant (GNC)

## **PARTICIPATIONS GAZIÈRES MINORITAIRES**

- 38 Gaznat SA
- 39 Petrosvibri SA

## **ÉNERGIES RENOUVELABLES**

- 42 Pôle des énergies renouvelables (PER)
- 44 Ecorecyclage SA
- 45 Agena SA

## **TECHNIQUES DU BÂTIMENT**

- 48 Techniques du bâtiment et prestations de services
- 50 Joseph Diémand SA
- 51 Brauchli SA
- 52 Roos Ventilation SA
- 53 Taxa SA

## **ADRESSES**

- 54 Groupe HOLDIGAZ

# MESSAGE DU PRÉSIDENT

---

**M. Philippe Petitpierre,  
Président et  
administrateur-délégué**



L'exercice 2015-2016 a été jalonné par plusieurs événements marquants pour HOLDIGAZ et ses sociétés. Tout d'abord, le 10<sup>e</sup> anniversaire du groupe, fêté lors de l'Assemblée générale de HOLDIGAZ le 30 septembre 2015 à la salle del Castillo de Vevey; ensuite, la fin des travaux du nouveau bâtiment de Forel, suivie de l'emménagement des quatre sociétés d'artisans dès novembre; et finalement, l'aboutissement des travaux d'élargissement des installations de production de biogaz sur le site d'Ecorecyclage à Lavigny, début 2016.

### **UNE CROISSANCE POSITIVE**

Par rapport à l'exercice précédent, le groupe montre une croissance positive dans ses différents secteurs d'activités. Dans la distribution de gaz naturel – activité principale du groupe – les trois sociétés gazières enregistrent une augmentation significative de nouveaux raccordements ainsi qu'une légère augmentation des ventes de gaz naturel de 2,1%. Les activités hors ventes d'énergie ont généré des résultats favorables, avec des situations contrastées d'une société à l'autre.

Le total consolidé des produits d'exploitation atteint CHF 231 millions de francs, en diminution de 6%, en raison principalement des deux baisses tarifaires pratiquées en cours d'exercice. Le résultat opérationnel (EBITDA) a été maintenu au niveau de l'exercice précédent, soit à CHF 68,9 millions de francs. Sur la base des excellents résultats obtenus, le dividende ordinaire proposé est plus élevé que celui de l'exercice précédent.

### **REGROUPEMENT DES ARTISANS À FOREL**

Le projet de regroupement des activités de chauffage, du sanitaire et de la ventilation sur le site de Forel est devenu une réalité à la fin de l'année 2015. Les collaborateurs des sociétés concernées ainsi que les fournisseurs de prestations internes se sont engagés de manière exemplaire et intensive à la mise en œuvre de ce regroupement dans les délais et dans le respect du budget accordé. En termes de ressources humaines, le site de Forel concentre 61% des effectifs du groupe, ce qui représente 273 collaboratrices et collaborateurs.

La réunion des sociétés d'artisans sur un seul site permettra très rapidement une organisation du travail plus efficiente ainsi qu'une amélioration du service à notre clientèle. Dans le même temps, les sociétés concernées conserveront leurs identités respectives et leur savoir-faire particulier.

### **MODÈLE ÉNERGÉTIQUE – NOUVELLES ORIENTATIONS POLITIQUES**

Le futur modèle énergétique proposé par le Conseil fédéral fait l'objet d'une vision très affirmée d'une partie de la classe politique. La Stratégie énergétique 2050 inclut en effet la suppression de la production de courant nucléaire, une diminution marquée du recours aux énergies fossiles et un accroissement des énergies renouvelables autres que l'énergie hydraulique. Ces principes ont été énoncés après la catastrophe de Fukushima en 2011. Ils se sont aujourd'hui quelque peu estompés et le nouveau visage du Parlement fédéral issu des élections de l'automne dernier pourrait conduire à des orientations plus nuancées au cours de la présente législature.

Dans le même temps, les importations de courant électrique à bas prix exemptées de taxe CO<sub>2</sub> – une concurrence déloyale à l'égard des producteurs suisses d'électricité – ont péjoré de manière significative non seulement la vente de la production indigène de courant d'origine hydraulique, mais sont également peu propices à la construction de centrales à gaz dans notre pays, pourtant envisagée il y a quelques années encore. Une reconnaissance de cet état de fait, avec des mesures adéquates sur le plan législatif, permettrait au gaz naturel de jouer inévitablement un rôle de premier plan parmi les moyens à engager pour atteindre l'objectif de basculement progressif vers le renouvelable, ainsi que c'est largement le cas en Europe.

### **DÉTENTE SUR LE PLAN GÉOPOLITIQUE**

Suite à l'accord intervenu fin octobre 2014 entre les différentes parties liées au conflit ukrainien (Russie, Ukraine et Union européenne), l'approvisionnement en gaz du continent européen s'est déroulé dans un contexte serein durant l'exercice écoulé. Pendant cette période de tensions politiques, aucun impact n'a été

---

ressenti sur l'approvisionnement en gaz de l'Europe à partir de la Russie. Les «stress tests» effectués en Europe en général et en Suisse en particulier, ont démontré que la sécurité d'approvisionnement du continent ouest-européen n'a jamais été mise en péril, au contraire de ce que laissaient penser certaines affirmations «bienveillantes et objectives» à l'endroit du fournisseur russe! Les turbulences politiques dans la zone ukrainienne se sont atténuées.

L'abandon (provisoire ou définitif) de deux projets majeurs de transport du sud de l'Europe (Nabucco et South Stream) s'inscrit dans une période d'interrogation de notre continent sur le poids que doit représenter la Russie dans ses approvisionnements futurs. Ce même questionnement devrait à l'évidence être étendu à l'approvisionnement de l'Europe par les entreprises gazières américaines, qui viennent de débiter leurs livraisons de gaz de schistes liquéfiés. Compte tenu de ces constats, il convient de privilégier la recherche de nouveaux gisements dans notre pays, en veillant à la mise en œuvre de procédures de travail rigoureuses et de nouvelles méthodes d'extraction, dans le respect de l'environnement.

### **OUVERTURE DU MARCHÉ DU GAZ NATUREL**

L'organisation de l'économie gazière dans un marché libéralisé a continué d'occuper nos instances dirigeantes. Suite au premier accord conclu en octobre 2012 entre les grands exploitants industriels et le secteur gazier, l'accès au réseau a été étendu en octobre 2015. Les grands consommateurs industriels, au profil de consommation défini, bénéficient ainsi d'un seuil d'éligibilité abaissé à 150 Nm<sup>3</sup>/h. Nos sociétés de distribution se sont attachées à privilégier les contacts avec les clients devenus éligibles et à leur proposer des solutions concurrentielles par rapport aux offres de tiers. Cette opération a été conduite avec succès, puisqu'aucun client concerné n'a conclu d'accord avec un fournisseur tiers au cours de l'exercice.

Parallèlement, l'industrie gazière suisse a poursuivi la transformation de la structure de transport du gaz naturel au niveau national, en raison précisément de l'ouverture partielle du marché aux grands consommateurs.

Ces démarches de réorganisation interne visent à séparer les fonctions de transport de celles de négoce du gaz (processus d'«unbundling»). Les travaux d'élaboration d'une loi fédérale sur l'approvisionnement en gaz ont été initiés. Ils sont étroitement liés à ceux de la libéralisation du marché de l'électricité, aujourd'hui suspendus à la conclusion d'un accord bilatéral entre la Suisse et l'Union européenne. Nous contestons par ailleurs le bien-fondé de cette démarche qui consiste à répliquer pour le gaz naturel ce qui a été fait pour l'électricité: toutes les expériences vécues par nos voisins qui ont utilisé ce modèle se sont soldées par des échecs retentissants. Nous osons croire que nos autorités en seront conscientes et éviteront de tomber dans ce piège. L'Office fédéral de l'énergie souhaite mettre en consultation un projet de loi à fin 2017.

### **L'INDUSTRIE GAZIÈRE SUISSE PROMeut LE BIOGAZ**

Les investissements de l'économie gazière suisse en faveur de la production de biogaz constituent une preuve concrète de la volonté de la branche de contribuer à la phase de transition énergétique initiée voici quelques années. Le dramatique accident survenu à la centrale de Fukushima en mars 2011 a théoriquement accéléré ce mouvement.

L'industrie gazière suisse soutient dès lors l'extension des installations de biogaz avec un programme d'encouragement. Depuis ses débuts en 2011, l'injection du biogaz dans le réseau gazier suisse a pu être multipliée par un facteur supérieur à cinq.

HOLDIGAZ, pour sa part, a mis en œuvre deux projets marquant sa volonté de poursuivre le développement du biogaz. Cet engagement s'est traduit par d'importants investissements dans l'usine de traitement des déchets verts et alimentaires de Lavigny, dont la production de biogaz a ainsi largement dépassé l'objectif de 10 millions de kWh/an lors de l'exercice écoulé; cette production de biogaz représente l'équivalent d'une consommation de 650 ménages de quatre personnes par an. Par ces performances, la société Ecorecyclage se positionne au rang des plus grands producteurs de biogaz du pays.

HOLDIGAZ a également initié le projet de construction d'une usine de production de gaz naturel à partir de déchets de bois dans la zone industrielle d'Aigle. Ce projet fera appel à une technologie novatrice dans notre pays, déjà connue chez nos voisins allemands et autrichiens : la méthanation du bois. Cette dernière consiste en la transformation des plaquettes de bois en gaz naturel de synthèse. Ce gaz sera alors réinjecté dans notre réseau de distribution.

#### **LE GROUPE HOLDIGAZ DEVIENT UN ACTEUR NATIONAL**

Je tiens à relever ici un événement qui, même s'il est intervenu après le bouclage de l'exercice sous revue, doit être évoqué devant nos actionnaires, à savoir que notre société revêt désormais une dimension gazière nationale.

En effet, HOLDIGAZ a activement participé à la création de la société Swiss Gas Invest en juin 2016, réunissant plusieurs acteurs gaziers suisses. Cette nouvelle société a repris quelque 8% du capital-actions de la société FluxSwiss, qui détient 90% des droits de transport de gaz naturel de la conduite de Transitgas. Ce gazoduc est intégré dans l'artère de transport européenne nord-sud.

HOLDIGAZ détient la majorité (52,6%) du capital-actions de la nouvelle société, basée au siège social de la holding vevey-sanne. L'important investissement consenti dans cette acquisition se justifie d'une part par la rentabilité financière qui ressort des contrats de transport de gaz à moyen et à long terme ; d'autre part, HOLDIGAZ place une partie de ses liquidités dans un domaine qu'elle maîtrise, celui du transport et de la valorisation du gaz naturel.

Au terme d'un exercice marqué par un fort engagement dans nos différents secteurs d'activités, je tiens à exprimer mes plus vifs remerciements à l'ensemble des intervenants de la grande famille HOLDIGAZ, qui ont permis de réaliser des performances très satisfaisantes. Ma reconnaissance s'adresse en particulier aux membres des Conseils d'administration et des Directions pour leur appui, ainsi qu'à nos 450 collaboratrices et collaborateurs pour leur engagement permanent visant à favoriser notre essor.

Ma gratitude va également à nos actionnaires, pour la confiance qu'ils témoignent aux organes exécutifs en leur permettant de perpétuer le développement du groupe dans un environnement en constante évolution.

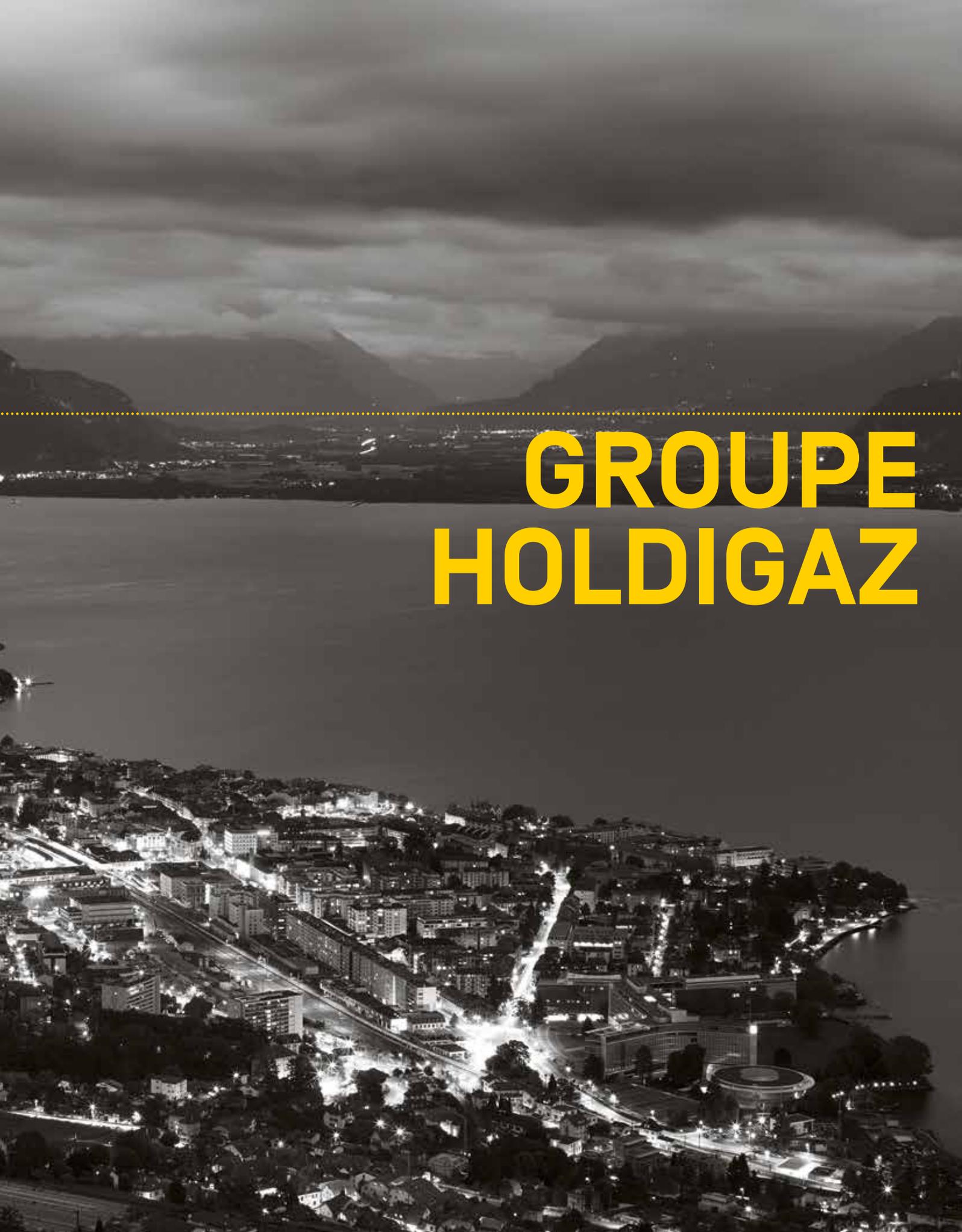
Enfin, mes remerciements se tournent vers les clients de nos sociétés qui, par leur fidélité et leur confiance, permettent au groupe HOLDIGAZ de poursuivre son action dans la bonne direction.



**Philippe Petitpierre**

Président et administrateur-délégué  
du groupe HOLDIGAZ



An aerial night photograph of a city, likely in Norway, featuring a prominent waterfall cascading down a hillside. The city lights are visible, and the background shows a large body of water and mountains under a cloudy sky. A horizontal dotted line is positioned above the text.

# GRUPE HOLDIGAZ

# PRÉSENTATION DU GROUPE

---

**Le groupe HOLDIGAZ soutient activement la relève professionnelle avec 56 places d'apprentissage réparties au sein de ses sociétés, sur un total de 448 employés.**

**HOLDIGAZ SA** a été créée en 2005. Elle regroupe, sous la forme d'une société holding, des distributeurs de gaz naturel, ainsi que des sociétés spécialisées dans les techniques du bâtiment et les énergies renouvelables, dont la production de biogaz et l'énergie solaire.

Ses activités gazières sont conduites par la **Compagnie Industrielle et Commerciale du Gaz SA** (Vevey), par la **Société du Gaz de la Plaine du Rhône SA** (Aigle) – toutes deux à l'origine de la création de HOLDIGAZ SA – ainsi que par **Cosvegaz SA** (Cossonay). Ces trois entreprises desservent un territoire de 166 communes des cantons de Vaud, du Valais et de Fribourg, et alimentent quelque 28'650 consommateurs.

Le domaine du bâtiment, connexe à celui de l'énergie, regroupe les sociétés **Joseph Diémand SA** (Forel) pour le sanitaire, **Brauchli SA** (Forel) pour le chauffage, **Taxa SA** (Forel) pour la fourniture de prestations spécialisées dans les installations de chauffage, **Novogaz SA** (Vevey) pour le développement de technologies énergétiques, ainsi que **Roos Ventilation SA** (Forel) pour les prestations dans le domaine de la ventilation et de la climatisation. Joseph Diémand et Brauchli étaient déjà présentes lors de la constitution de HOLDIGAZ.

Le pôle des énergies renouvelables comporte des unités d'affaires permettant de compléter les prestations énergétiques du groupe. **Ecorecyclage SA** (Lavigny) a pour mission principale la gestion d'une usine de compostage et de méthanisation des déchets verts et alimentaires. **Agena SA** (Moudon) et **Soleil Energie SA** (Vevey) sont, quant à elles, spécialisées dans la fourniture de panneaux solaires thermiques et photovoltaïques, ainsi que de pompes à chaleur. En coparticipation avec Romande Energie, la société **Gazobois SA** (Cossonay) est chargée d'étudier les possibilités de développement d'une filière de production de gaz de synthèse et d'électricité à partir de bois.

Pour accomplir ses activités, HOLDIGAZ SA détient par ailleurs quatre sociétés ayant des fonctions transversales et de support, dont le siège est à Vevey, à savoir **Holdigaz Trading SA** (achat et vente d'énergie en général et de gaz naturel en particulier), **Holdigaz Services SA** (prestations techniques et de services dans le domaine de l'énergie), **Holdigaz Management SA** (prestations de ressources humaines et de management en faveur des sociétés du groupe). Pour sa part, **Holdigaz Immobilier SA** détient le patrimoine immobilier nécessaire aux activités des sociétés opérationnelles.

HOLDIGAZ SA détient également une participation minoritaire dans **Gaznat SA**, chargée de l'approvisionnement et du transport du gaz naturel en Suisse romande. Par ailleurs, elle possède une participation importante mais minoritaire dans **Petrosvibri SA**, société dont le but est la recherche d'hydrocarbures en profondeur en Suisse romande.

HOLDIGAZ SA et **Romande Energie Holding SA** détiennent entre elles une participation croisée de 2,5% de leur capital-actions respectif.

# ORGANIGRAMME

## HOLDIGAZ SA – Capital CHF 20,5 mio

	<b>SOCIÉTÉS D'ÉTAT-MAJOR</b> 	<b>GAZ NATUREL</b> 	<b>TECHNIQUES DU BÂTIMENT</b> 	<b>PÔLE DES ÉNERGIES RENOUVELABLES</b> 
<b>DÉTENTIONS À 100%</b>	<b>HOLDIGAZ TRADING SA</b> Achat/vente d'énergie Capital CHF 0,1 mio	<b>COMPAGNIE INDUSTRIELLE ET COMMERCIALE DU GAZ SA</b> Distribution Capital CHF 10,5 mio	<b>JOSEPH DIÉMAND SA</b> Installations sanitaires Capital CHF 1 mio	<b>AGENA SA</b> Installations solaires Capital CHF 0,2 mio
	<b>HOLDIGAZ MANAGEMENT SA</b> Gestion du groupe Capital CHF 0,1 mio	<b>SOCIÉTÉ DU GAZ DE LA PLAINE DU RHÔNE SA</b> Distribution Capital CHF 10 mio	<b>BRAUCHLI SA</b> Chauffage Capital CHF 1 mio	<b>SOLEIL ÉNERGIE SA</b> Technologies solaires Capital CHF 0,1 mio
	<b>HOLDIGAZ SERVICES SA</b> Prestations de services Capital CHF 0,1 mio	<b>COSVEGAZ SA</b> Distribution Capital CHF 10 mio	<b>ROOS VENTILATION SA</b> Ventilation et climatisation Capital CHF 0,3 mio	<b>ECORECYCLAGE SA</b> Méthanisation et compostage de déchets verts Capital CHF 5 mio
	<b>HOLDIGAZ IMMOBILIER SA</b> Immeubles du groupe Capital CHF 8 mio		<b>TAXA SA</b> Chauffage Capital CHF 0,3 mio	
			<b>NOVOGAZ SA</b> Nouvelles technologies Capital CHF 1 mio	
<b>PARTICIPATIONS</b>		<b>GAZNAT SA</b> Approvisionnement et transport 15,6%		<b>GAZOBOIS SA</b> Méthanation du bois 50%
		<b>PETROSVIBRI SA</b> Recherche d'hydrocarbures 34%		
		<b>GAZMOBILE SA</b> Véhicules à gaz <10%		

# CHIFFRES-CLÉS

	du 01.04.2015 au 31.03.2016	Variations %	du 01.04.2014 au 31.03.2015
Ventes de gaz naturel y compris biogaz	1'533 GWh	2,1	1'501 GWh

DONNÉES FINANCIÈRES	CHF		CHF
Ventes de gaz naturel	154'118'660	-9,3	169'925'755
Autres prestations du secteur Gaz	9'016'833	0,6	8'958'028
Prestations du secteur des Techniques du bâtiment	54'446'124	2,2	53'272'175
Prestations du Pôle des énergies renouvelables	12'905'821	-3,9	13'425'151
Autres produits d'exploitation	398'652	30,1	306'248
<b>Total produits d'exploitation</b>	<b>230'886'090</b>	<b>-6,1</b>	<b>245'887'357</b>

Résultat opérationnel (EBITDA)	68'860'189	-0,9	69'475'755
Amortissements et provisions	-40'058'484	21,5	-32'974'972
Résultat d'exploitation (EBIT)	28'801'705	-21,1	36'500'783
Autres produits et charges	-9'516'267	32,2	-7'195'915
<b>Bénéfice net</b>	<b>19'285'438</b>	<b>-34,2</b>	<b>29'304'868</b>

Actifs circulants	187'856'519		164'103'169
Actifs immobilisés	171'577'564		173'376'350
Capitaux étrangers à court terme	61'153'322		51'950'009
Capitaux étrangers à long terme	127'708'210		125'536'822
Capitaux propres (avant répartition)	170'572'551		159'992'688
<b>Total du bilan</b>	<b>359'434'083</b>		<b>337'479'519</b>

# ORGANES DE LA SOCIÉTÉ ET INFORMATIONS STATUTAIRES

## 1. STRUCTURE DU GROUPE ET ACTIONNARIAT

### A. But social

La Société a pour but principal la détention de participations dans des sociétés actives dans la distribution du gaz naturel ou dans des secteurs en synergie directe ou indirecte avec cette activité.

### B. Propres actions

Au 31 mars 2016, HOLDIGAZ SA détient 7,45% d'actions propres, contre 7,6% en fin d'exercice précédent.

## 2. STRUCTURE DU CAPITAL

### A. Capital

La Société dispose d'un capital-actions de CHF 20'500'000 (vingt millions cinq cent mille francs) au 31 mars 2016.

### B. Actions

La Société dispose d'une classe unique d'actions ordinaires comportant, au 31 mars 2016, 2'050'000 actions nominatives, d'une valeur nominale de CHF 10 (dix francs) chacune, entièrement libérées. Chaque action donne droit à une voix. Les titres sont traités sur des plates-formes d'échange de diverses institutions bancaires accueillant un marché hors bourse, comme par exemple la BCBE (Banque Cantonale Bernoise) ou Helvetica. Il n'y a pas de bons de participation.

### C. Restrictions de transfert d'actions

L'inscription de tout transfert d'actions sur le registre des actions, avec tous les droits qui en découlent, n'est valable que si elle a préalablement été approuvée par le Conseil d'administration. L'article 6 des statuts précise les motifs de refus du transfert.

## 3. CONSEIL D'ADMINISTRATION

### A. Composition et durée de mandat

Le Conseil d'administration est composé de neuf à quinze membres. La durée de leur mandat statutaire est de deux ans. Le Conseil d'administration s'est donné pour règle de ne proposer à l'assemblée générale que des administrateurs déjà désignés au Conseil d'administration de l'une des sociétés opérationnelles du groupe. Tous les membres du Conseil d'administration sont de nationalité suisse.

### B. Organisation interne

Le Conseil d'administration se réunit aussi souvent que les affaires l'exigent. Pour l'exercice 2015–2016, il a tenu séance à quatre reprises. Le Conseil d'administration doit être en majorité pour délibérer. La majorité absolue des voix émises est nécessaire pour une décision ou une élection.

### C. Attributions et compétences

Le Conseil d'administration a les attributions intransmissibles et inaliénables mentionnées à l'article 716a du Code des obligations.

Il décide de la stratégie de groupe (société holding et filiales opérationnelles et de services) et exerce également les attributions et compétences qui lui sont expressément réservées par les statuts et un Règlement d'organisation définissant la répartition des tâches au sein de la Société. Il est enfin compétent pour toutes les affaires qui ne sont pas réservées à l'assemblée générale ou à un autre organe de la Société ou qui ne leur ont pas été déléguées.

Conformément à la possibilité mentionnée à l'article 25 des statuts, le Conseil d'administration a délégué la gestion exécutive de la Société au Président et administrateur-délégué et à la Direction sur la base d'un Règlement d'organisation déterminant la répartition des tâches et les compétences financières.

<b>Administrateurs en fonction au 31 mars 2016</b>	<b>Élu en</b>	<b>Terme du mandat</b>	<b>Année de naissance</b>	<b>Représentant de</b>
<b>Philippe Petitpierre</b> La Tour-de-Peilz Président et administrateur-délégué	2005	2017	1948	CICG – SGPR – Cosvegaz – Diémand – Brauchli – Roos – Taxa – Agena – Ecorecyclage
<b>Fernand Mariétan</b> Monthey Vice-président	2005	2017	1952	SGPR – Ecorecyclage
<b>Frédéric Borloz</b> Aigle	2007	2017	1966	SGPR
<b>Paul Brunner</b> Monthey	2005	2017	1939	SGPR
<b>Stéphane Coppey</b> Monthey	2013	2017	1971	SGPR
<b>Bernard Daniel</b> La Tour-de-Peilz	2005	2017	1944	CICG
<b>Jean de Gautard</b> St-Légier-La Chiésaz	2005	2017	1953	CICG – SPGR – Cosvegaz – Ecorecyclage
<b>Alain Feissli</b> Montreux	2011	2017	1961	CICG
<b>Georges Rime</b> Cossonay	2007	2017	1957	Cosvegaz – Ecorecyclage
<b>Etienne Rivier</b> Vevey	2011	2017	1945	CICG
<b>Jean-Marc Udriot</b> Leysin	2013	2017	1963	SGPR

Secrétaire (hors Conseil) : Anne Crettenand, Vevey

#### **D. Instruments d'information et de contrôle à l'égard de la Direction**

Le Conseil d'administration est informé lors de chacune de ses séances, auxquelles participent les directeurs, de la marche des affaires des sociétés du groupe. La Direction le renseigne régulièrement sur l'évolution financière de chacune des sociétés par les situations intermédiaires et projections de résultats qu'elle établit.

Le Conseil d'administration se prononce également sur l'évaluation des risques de nature stratégique, financière, opérationnelle ou de conformité que lui présente la Direction. Pour l'exercice 2015-2016, chaque société opérationnelle du groupe a procédé à une analyse prenant en compte l'évolution comparative des risques au moyen d'une matrice par rapport aux exercices précédents.

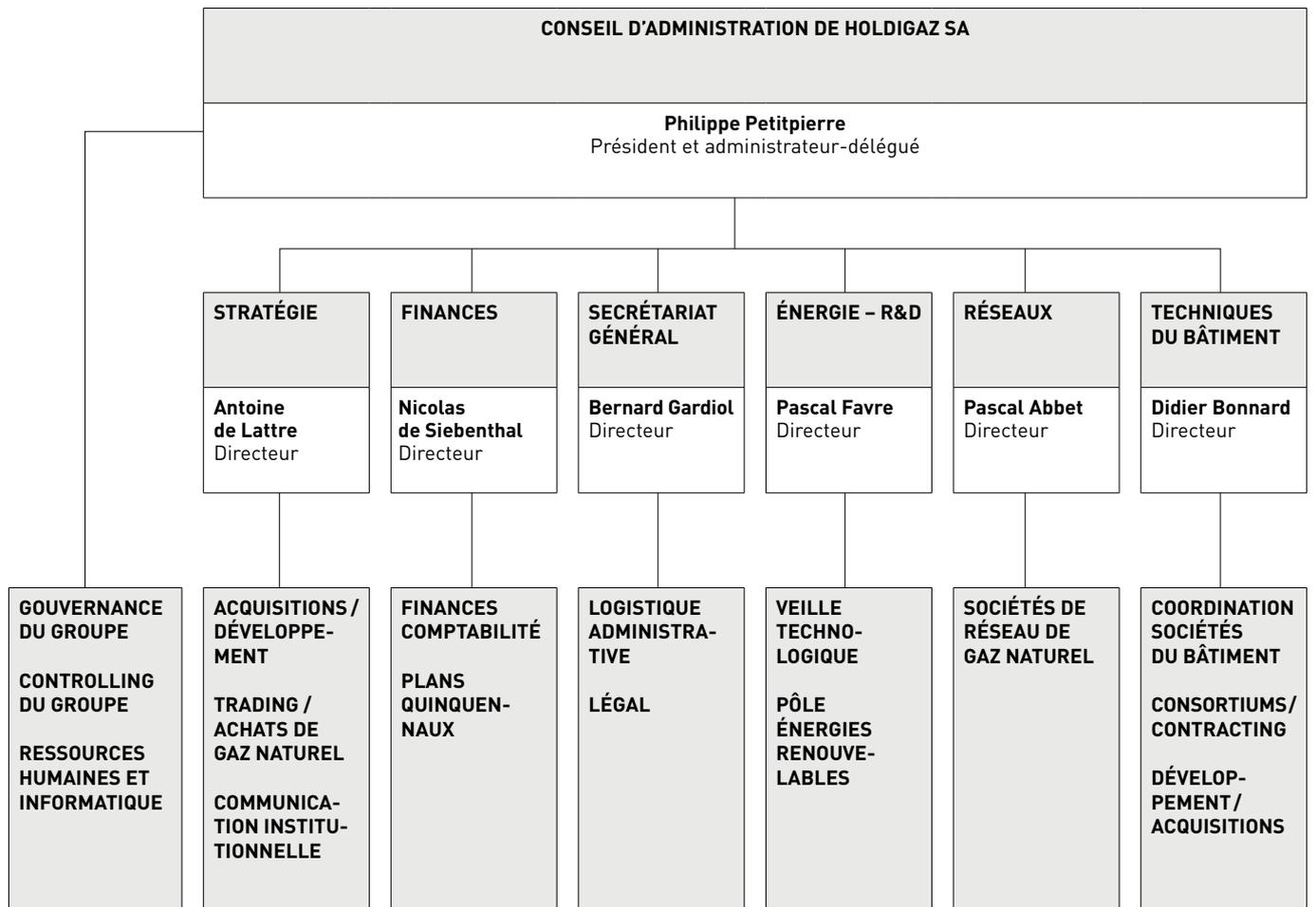
Le Conseil approuve également le rapport concernant le système de contrôle interne (SCI) que lui soumet une fois par année le Comité d'audit. Ce SCI a pour objectif de s'assurer d'une gestion correcte et efficace, de la protection des actifs, ainsi que de garantir l'exactitude et l'intégralité des enregistrements comptables et la fiabilité des informations financières. Il est réalisé pour chacune des sociétés opérationnelles du groupe.



Cour intérieure du siège de HOLDIGAZ à Vevey, disposant d'une station de remplissage pour les véhicules au gaz naturel / biogaz.



#### 4. CONDUITE DU GROUPE HOLDIGAZ



## 5. DIRECTION (situation au 31 mars 2016)

DIRECTION DU GROUPE ET DES SOCIÉTÉS D'ÉTAT-MAJOR	
<b>HOLDIGAZ SA, HOLDIGAZ TRADING SA, HOLDIGAZ SERVICES SA, HOLDIGAZ MANAGEMENT SA, HOLDIGAZ IMMOBILIER SA</b>	
<b>Philippe Petitpierre</b> , président et administrateur-délégué <b>Pascal Abbet</b> , directeur <b>Didier Bonnard</b> , directeur <b>Antoine de Lattre</b> , directeur	<b>Nicolas de Siebenthal</b> , directeur <b>Pascal Favre</b> , directeur <b>Bernard Gardiol</b> , directeur

DIRECTION DES FILIALES OPÉRATIONNELLES		
<b>COMPAGNIE INDUSTRIELLE ET COMMERCIALE DU GAZ SA, SOCIÉTÉ DU GAZ DE LA PLAINE DU RHÔNE SA</b> <b>Philippe Petitpierre</b> , président et administrateur-délégué <b>Antoine de Lattre</b> , directeur général <b>Pascal Abbet</b> , directeur <b>Nicolas de Siebenthal</b> , directeur <b>Bernard Gardiol</b> , directeur <b>Jean-Charles Girod</b> , directeur <b>Jean-François Lanleau</b> , sous-directeur <b>Michel Vauthey</b> , sous-directeur	<b>JOSEPH DIÉMAND SA</b> <b>Jean-Marc Evard</b> , administrateur-délégué <b>Patricia Burgy</b> , directrice adjointe <b>Georges Strahm</b> , directeur adjoint (jusqu'au 31.12.2015) <b>Miguel Gil</b> , sous-directeur <b>Steve Moik</b> , sous-directeur <b>Didier Pesenti</b> , sous-directeur	<b>AGENA SA</b> <b>Claude Jobin</b> , administrateur-délégué <b>Christian Fracheboud</b> , directeur <b>Steeve Bacher</b> , sous-directeur
<b>COSVEGAZ SA</b> <b>Pascal Favre</b> , administrateur-délégué <b>Roland Pantet</b> , directeur <b>Bertrand Raemy</b> , sous-directeur	<b>BRAUCHLI SA</b> <b>Didier Bonnard</b> , administrateur-délégué <b>Marco Orlando</b> , directeur <b>Paolo Raccio</b> , directeur <b>Marc Bastian</b> , sous-directeur <b>Salvador Pineiro</b> , sous-directeur <b>Philippe Robert-Nicoud</b> , sous-directeur	<b>ECORECYCLAGE SA</b> <b>Luc Germanier</b> , administrateur-délégué

### ROOS VENTILATION SA

**André Roos**, administrateur-délégué  
**Pascal Corthésy**, directeur

### TAXA SA

**Jacques Beaupied**, administrateur-délégué  
**Mathias Schorro**, directeur  
**Luciano Zoccolan**, directeur

La gestion de **Novogaz SA** et de **Soleil Energie SA** est assurée par les Conseils d'administration respectifs, dont les membres ont des fonctions directoriales au sein du groupe.

## 6. ORGANE DE RÉVISION

KPMG SA est l'organe de révision de la Société et des comptes de groupe. Il a été réélu par l'assemblée générale du 30 septembre 2015 pour un mandat d'une année.

# RESSOURCES HUMAINES

Situation au 31 mars 2016	Collaboratrices	Collaborateurs	TOTAL	dont apprenti(e)s	Equivalent plein temps
<b>CICG</b>	32	69	<b>101</b>	4	95,85
<b>SGPR</b>	3	15	<b>18</b>	1	17
<b>Cosvegaz SA</b>	5	16	<b>21</b>		19,1
<b>Joseph Diémand SA</b>	6	132	<b>138</b>	24	136,7
<b>Brauchli SA</b>	7	84	<b>91</b>	25	90,2
<b>Roos Ventilation SA</b>	3	19	<b>22</b>	2	20
<b>Ecorecyclage SA</b>	3	8	<b>11</b>		10,25
<b>Agena SA</b>	6	18	<b>24</b>		23,3
<b>Taxa SA</b>	4	18	<b>22</b>		21,5
<b>TOTAL</b>	<b>69</b>	<b>379</b>	<b>448</b>	<b>56</b>	<b>433,9</b>

L'effectif du personnel actif est resté stable au cours de l'exercice sous revue, avec des variations de faible amplitude dans chaque société opérationnelle du groupe.

Le personnel intérimaire engagé lors de périodes de forte charge de travail, qui a représenté pour l'exercice écoulé 20 postes équivalent plein temps, n'est pas compris dans le tableau ci-dessus. Par ailleurs, le recours à la sous-traitance s'est accru dans un certain nombre de chantiers.

Le tableau ci-dessus comprend les postes d'apprentissage, qui représentent 14,3% de l'effectif par rapport au personnel adulte. La politique de formation des jeunes est essentielle pour assurer la relève professionnelle. Les métiers concernés par l'apprentissage se situent prioritairement dans le secteur de la construction (chauffage, sanitaire, ventilation), mais également dans ceux du commerce et de la gestion administrative, de la mécanique et de la logistique. Parallèlement, le groupe favorise

les stages en entreprises qui vont de pair avec les formations effectuées au sein d'une haute école.

Pour le personnel actif, des modules de formation complémentaire ou de développement personnel sont proposés, encourageant une progression de carrière dans les sociétés.

D'une manière plus générale, l'accent est porté sur la sécurité au travail, particulièrement importante dans les domaines de l'énergie et de la construction. La protection des personnes et des biens est une priorité lors de la réalisation de travaux sur l'ensemble des chantiers du groupe.

En matière d'éthique, un Code de conduite applicable à l'ensemble des sociétés et des collaborateurs du groupe définit les principes déontologiques et règles de comportement à observer à tous les niveaux de nos entreprises.

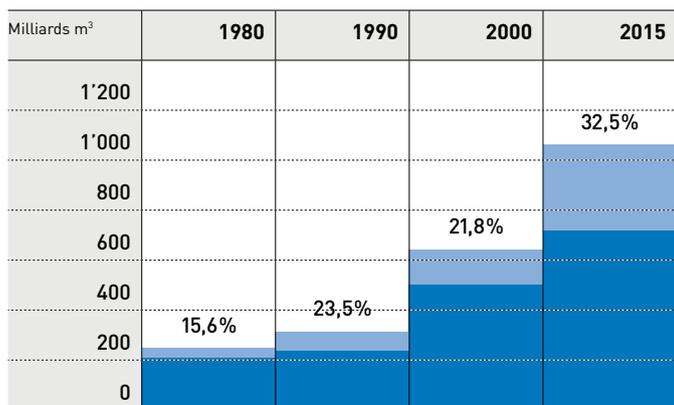




**GAZ  
NATUREL**

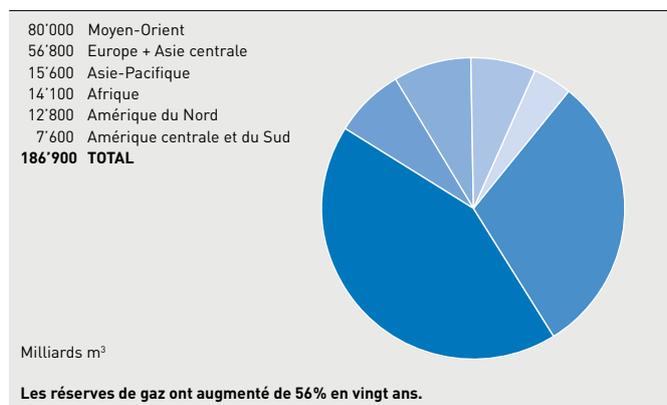
# ENVIRONNEMENT POLITIQUE

## PART DU GAZ NATUREL LIQUÉFIÉ DANS LE COMMERCE GAZIER INTERNATIONAL



Source : Cedigas, BP (2015)

## RÉPARTITION DES RÉSERVES PROUVÉES DE GAZ DANS LE MONDE EN 2015



Milliards m<sup>3</sup>

Les réserves de gaz ont augmenté de 56% en vingt ans.

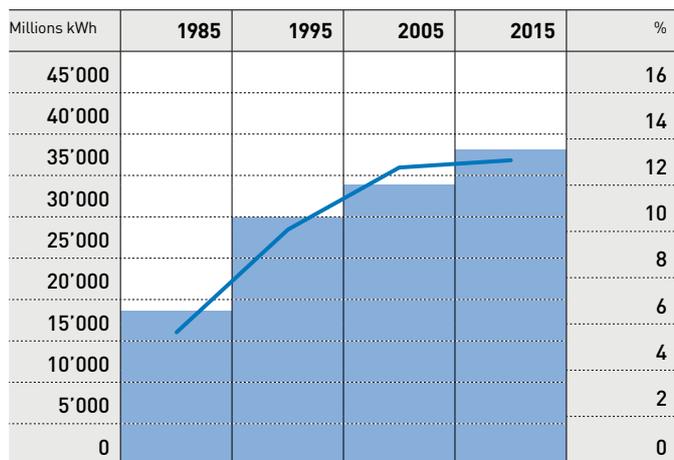


Source : BP

Au plan de la politique suisse de l'énergie, la stratégie de la Confédération se concentre entièrement sur l'électricité, avec le risque de passer à côté d'autres solutions rationnelles du point de vue énergétique. Le même constat prévaut pour le nouveau modèle de prescriptions énergétiques des cantons (MoPEC 2014), lesquelles devraient être transposées dans les différents droits cantonaux d'ici à 2018. Le fait que le gaz naturel et le biogaz peuvent apporter une contribution importante à l'approvisionnement énergétique de demain, dans le respect de l'environnement et du climat, est encore largement sous-estimé.

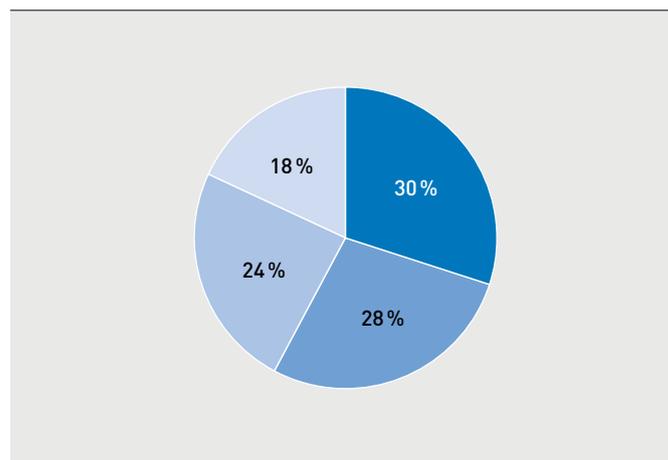
Or, en tant qu'énergie fossile la moins chargée en carbone, le gaz naturel jouera inévitablement un rôle de premier plan parmi les moyens à engager pour atteindre l'objectif de basculement progressif vers le renouvelable. Comparé à d'autres énergies fossiles, son impact relativement faible sur l'environnement, y compris en matière d'émissions de CO<sub>2</sub>, est démontré.

## ÉVOLUTION DE LA CONSOMMATION DE GAZ NATUREL EN SUISSE



Source : ASIG

## APPROVISIONNEMENT DE LA SUISSE ROMANDE EN GAZ NATUREL EN 2015



Source : Gaznat

Durant l'exercice écoulé, les cours du pétrole ont enregistré une évolution contrastée. Les premiers mois ont ainsi connu une légère progression des cotations jusqu'à la fin du mois de juin, suivie d'un fléchissement marqué jusqu'au milieu du mois d'août, notamment sous l'effet de perspectives de production encore importantes dans les pays membres de l'OPEP et aux Etats-Unis alors que les demandes des marchés asiatiques se sont infléchies, par exemple en Chine. Les cotations se sont ensuite légèrement ressaisies jusqu'au début du mois d'octobre pour reculer une nouvelle fois en raison de niveaux de production et de réserves trop élevés face à une faible demande jusqu'à un plancher de 27 dollars par baril à mi-janvier 2016. La fin de l'exercice a été marquée par une nouvelle tendance haussière des cours.

Compte tenu d'une période de référence suffisamment longue pour influencer les prix d'achat du gaz basés sur les contrats de fourniture à long terme (80% des volumes importés par notre fournisseur Gaznat), les sociétés de distribution du groupe ont décidé d'abaisser, une première fois au 1<sup>er</sup> avril 2015, la composante énergie de leurs tarifs de 10% en moyenne, puis une seconde fois au 1<sup>er</sup> octobre 2015, de 7,5% en moyenne.

# DISTRIBUTION DU GAZ AU SEIN DU GROUPE HOLDIGAZ

**Le gaz naturel, c'est aussi un réseau de conduites très performant qui permet un transport d'énergie souterrain, sans trafic lourd, ni gaz d'échappement.**

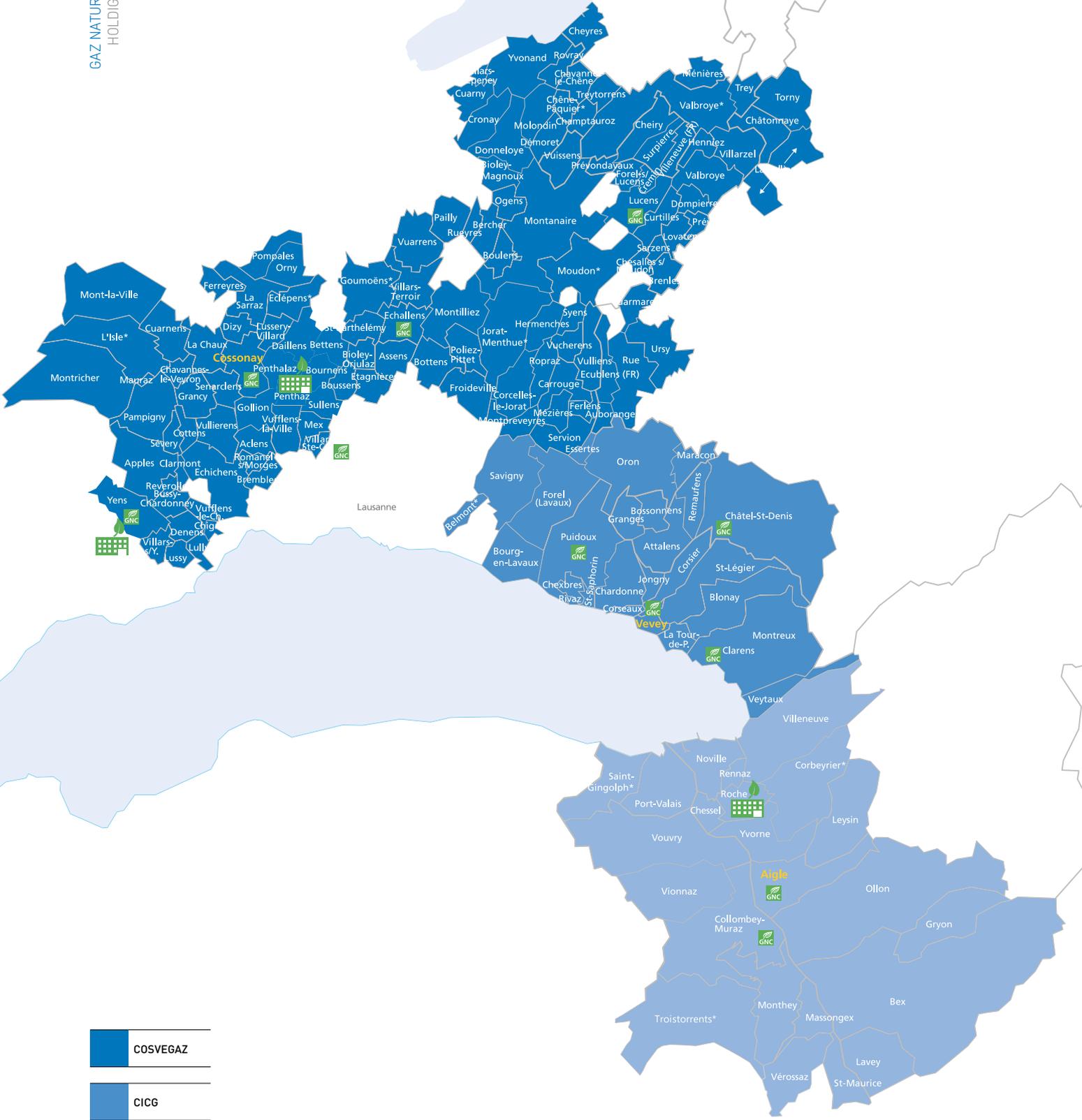
## COMMUNES CONCÉDANTES\* (CONVENTIONS D'ALIMENTATION AU 31 MARS 2016)

Sociétés de distribution	Vaud	Valais	Fribourg	TOTAL
CICG	21	-	5	26
SGPR	14	9	-	23
Cosvegaz	103	-	14	117
<b>TOTAL</b>	<b>138</b>	<b>9</b>	<b>19</b>	<b>166</b>

## RÉSEAUX DE CONDUITES

km
400,4
401,8
963,0
<b>1765,2</b>

\* Pour certaines communes, l'alimentation ne concerne qu'une partie du territoire ou des clients spécifiques.



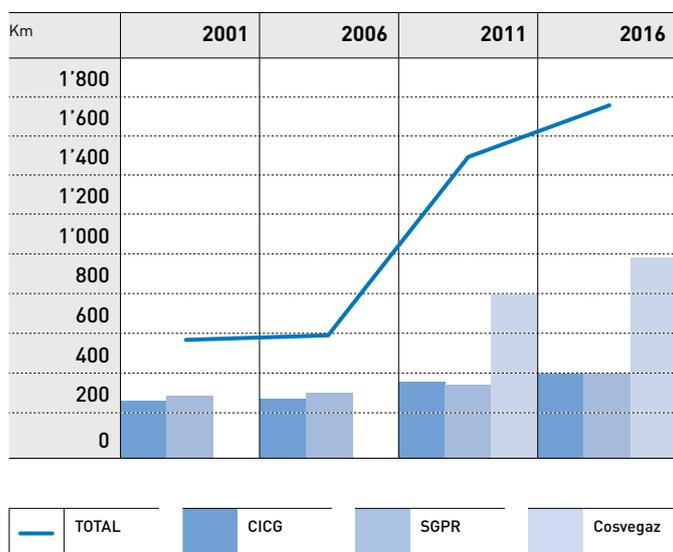
	COSVEGAZ
	CIGG
	SGPR
	Station GNC
	Biogaz

Au cours de l'exercice sous revue, les quantités de gaz injectées dans les réseaux des trois sociétés de distribution gazière atteignent 1,55 milliard de kWh, y inclus le biogaz produit à Lavigny, Roche et Penthaz. Par rapport à l'exercice précédent, le total des émissions de gaz présente une augmentation de 2,1%. Ce chiffre résulte de facteurs opposés. D'un côté, nos trois sociétés de distribution ont effectué de nouveaux raccordements générateurs de consommation pour l'avenir (780 au total), dont une part importante concerne la substitution à d'autres agents énergétiques. D'un autre côté, les effets de températures moyennes plus élevées ainsi que des ajustements de production chez certains grands consommateurs dans les secteurs commercial et industriel ont entraîné une diminution des enlèvements.

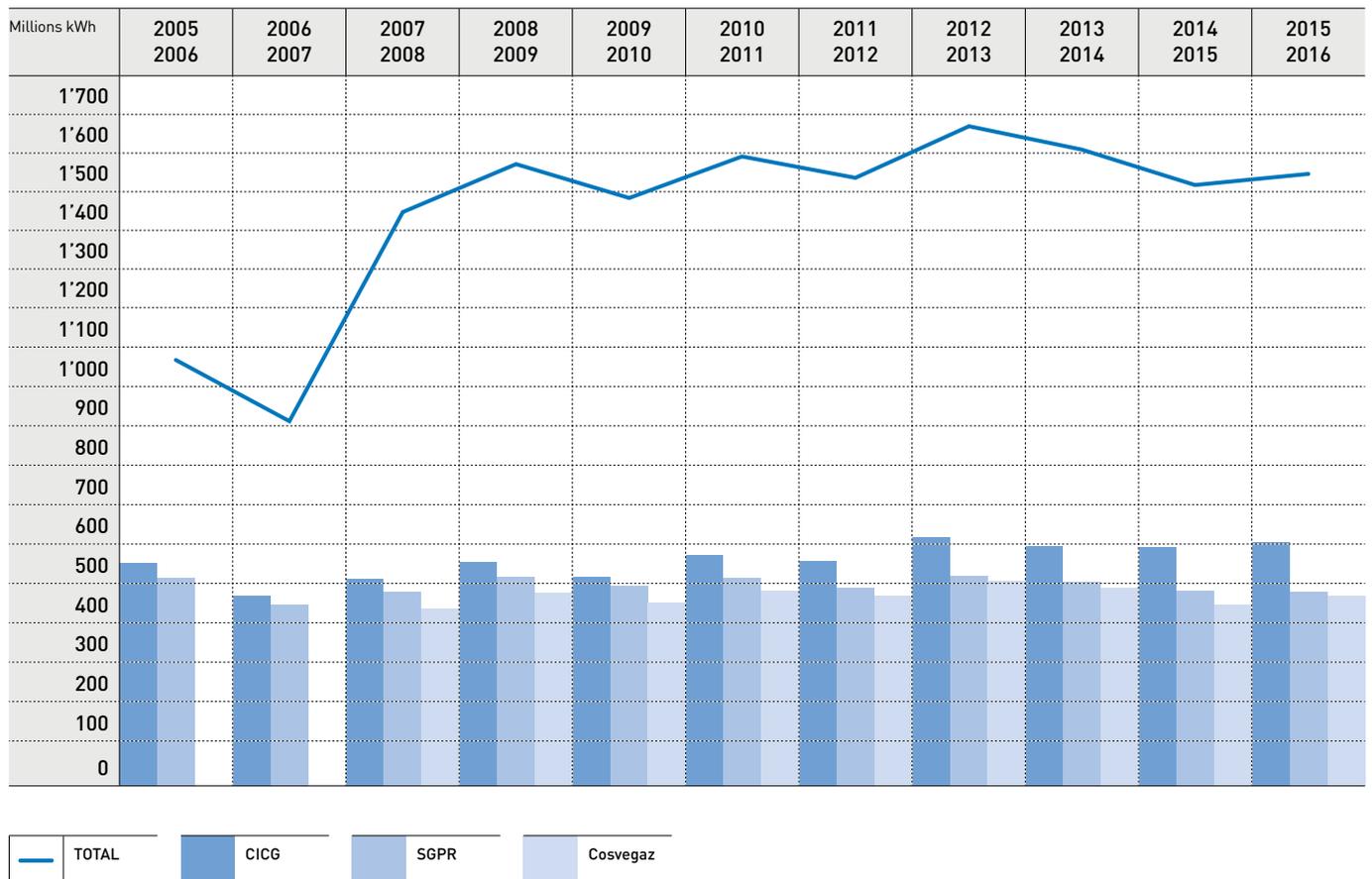
Le libre accès aux réseaux de gaz par des tiers a eu un impact pour les trois sociétés de distribution du groupe HOLDIGAZ. Après une entrée en vigueur au 1<sup>er</sup> octobre 2012, suite à l'accord passé entre l'économie gazière suisse et les grands industriels, l'accès au réseau a été élargi en octobre 2015, permettant ainsi aux grands consommateurs industriels au profil de consommation défini de bénéficier d'un seuil d'éligibilité abaissé à 150 Nm<sup>3</sup>/h (auparavant : 200 Nm<sup>3</sup>/h). Grâce au partenariat de longue date avec Gaznat, nos sociétés de distribution ont pu mettre en place de nouveaux produits commerciaux correspondant aux attentes de la clientèle et proposer des conditions contractuelles soutenant la comparaison avec la concurrence.

En parallèle à l'abaissement du seuil d'éligibilité, l'industrie gazière suisse a poursuivi ses démarches de réorganisation interne visant à séparer les fonctions de transport de celles de négoce du gaz, de manière à aborder le nouveau contexte qui sera mis en place très vraisemblablement dans les années à venir.

## LONGUEUR DES RÉSEAUX CIGG, SGPR ET COSVEGAZ



### ÉVOLUTION DES ÉMISSIONS CUMULÉES DE GAZ (RÉSEAUX CICG, SGPR ET COSVEGAZ)



# COMPAGNIE INDUSTRIELLE ET COMMERCIALE DU GAZ SA

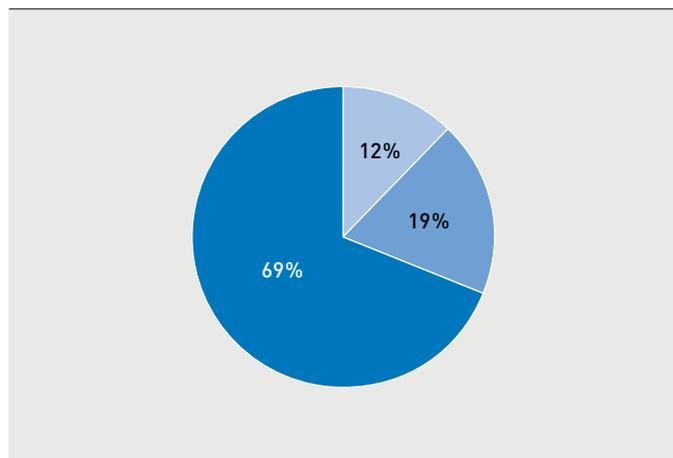
Au cours de l'exercice sous revue, la société a achevé le remplacement d'anciennes conduites, en particulier, à l'occasion d'un gros chantier de rénovation des infrastructures souterraines au centre de Montreux. La société s'est également attachée à augmenter le nombre de ses raccordements sur les réseaux existants. Au total, elle a procédé à la mise en service de 176 nouvelles installations, dont plus de la moitié concerne la substitution à d'autres énergies.

Les quantités de gaz distribuées en 2015-2016 sont en augmentation de 2,5% par rapport aux douze mois de l'exercice précédent pour atteindre 592'496'686 kWh, exclusivement en raison d'une progression des quantités de gaz vendues.

La répartition des ventes fait une large part au secteur résidentiel (69,3%), suivi du secteur commercial (18,8%) et du secteur industriel (11,9%). Les fournitures à des clients interruptibles représentent de leur côté 19,5% du total des ventes.

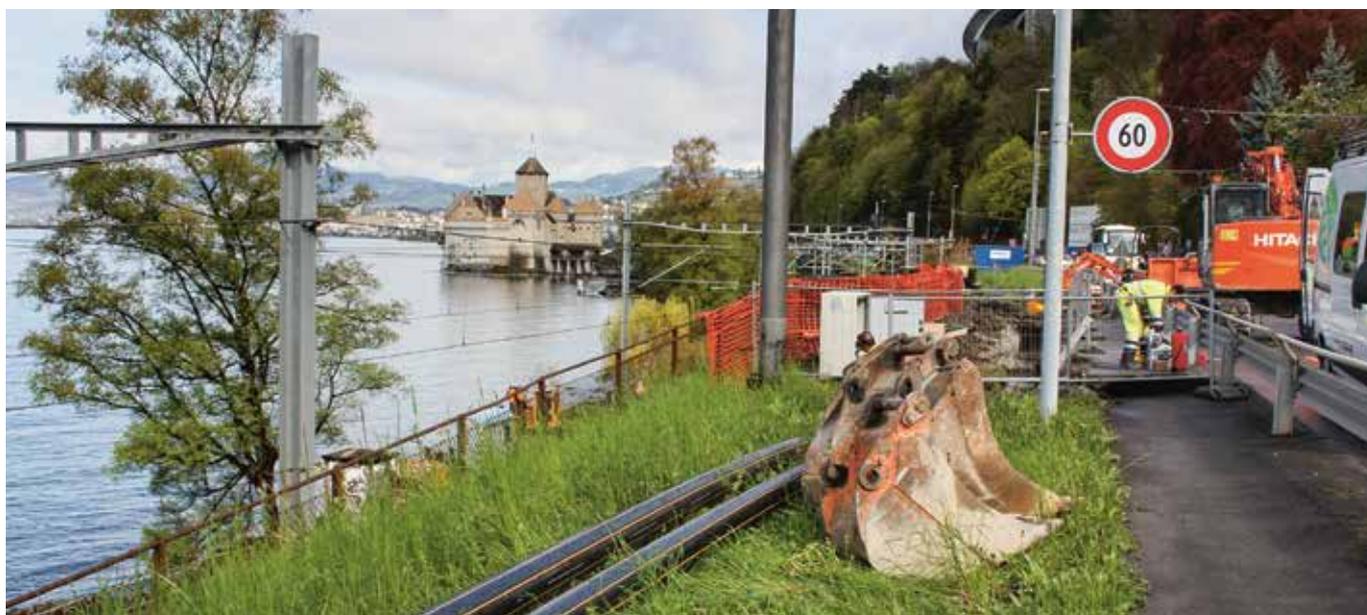
Au niveau des investissements, la société a procédé à 3,7 km d'extensions sur différents tronçons, portant la longueur totale des réseaux de gaz à 400,4 km.

## RÉPARTITION DE LA CONSOMMATION DE GAZ NATUREL EN 2015-2016 (RÉSEAU CICG)



## CHIFFRES-CLÉS

		du 01.04.2015 au 31.03.2016	du 01.04.2014 au 31.03.2015
Ventes de gaz	GWh	592,5	577,0
Produits d'exploitation	MCHF	66,4	72,7
Bénéfice net	MCHF	13,7	12,9
Dividende à HOLDIGAZ	MCHF	13,6	13



Assainissement d'anciennes conduites et installation d'un poste de détente permettant d'alimenter la commune de Veytaux depuis Villeneuve.

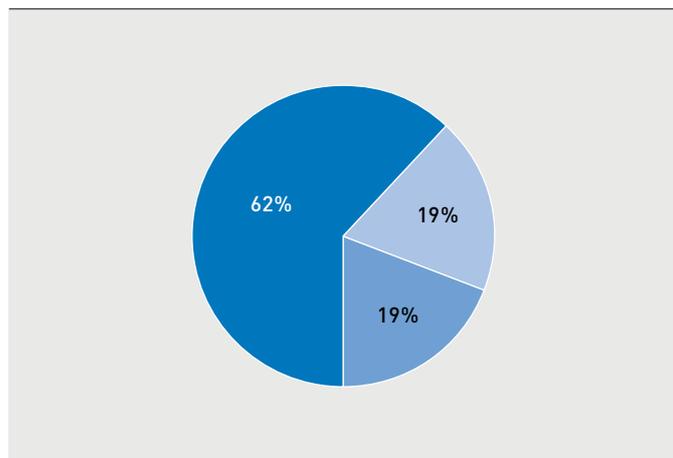
# SOCIÉTÉ DU GAZ DE LA PLAINE DU RHÔNE SA

Pendant l'exercice écoulé, la société a achevé ses travaux d'alimentation de la commune de Gryon. Elle a entrepris la rénovation des tronçons de conduites les plus anciens de la station de Villars, dont certains ont été construits au début du 20<sup>e</sup> siècle. Enfin, la pose d'une nouvelle conduite depuis Arveyes jusqu'au centre de la station de Villars permettra la réalisation d'un bouclage en haute pression. Au total, 9 km de conduites de gaz ont été posés dans cette région, portant la longueur du réseau à 401,8 km.

L'exercice 2015-2016 peut être qualifié globalement de positif tant au niveau financier que de la marche des affaires. La société a ainsi procédé à 157 nouveaux raccordements, dont 95 pour de nouvelles constructions et 62 comme substitution à d'autres énergies.

En raison de températures hivernales clémentes, les quantités de gaz distribuées en 2015-2016 sont en légère diminution de 0,42% par rapport aux douze mois de l'exercice précédent.

## RÉPARTITION DE LA CONSOMMATION DE GAZ NATUREL EN 2015-2016 (RÉSEAU SGPR)



Sans les nouveaux raccordements opérés durant l'exercice, cette baisse aurait été plus sensible, en raison du raccordement obligatoire au réseau de chauffage à distance de la SATOM à Monthey et à Collombey-Muraz. Au total, les ventes de l'exercice sous revue atteignent 471'441'695 kWh (2014-2015 : 473'425'901 kWh).

La répartition par secteurs de consommation a peu varié par rapport à l'exercice 2014-2015. Le secteur résidentiel représente 62,2% des ventes, suivi des secteurs industriel (19,3%) et commercial (18,5%). Les fournitures à des consommateurs interruptibles représentent 22,5% de l'ensemble des ventes.

Notons encore que le personnel administratif de la société a intégré les locaux de Vevey au 1<sup>er</sup> janvier 2016, respectivement au 31 mars 2016 pour le personnel d'exploitation.

## CHIFFRES-CLÉS

		du 01.04.2015 au 31.03.2016	du 01.04.2014 au 31.03.2015
Ventes de gaz	GWh	471,4	473,4
Produits d'exploitation	MCHF	52,7	58,7
Bénéfice net	MCHF	13,0	13,1
Dividende à HOLDIGAZ	MCHF	13,0	13,0



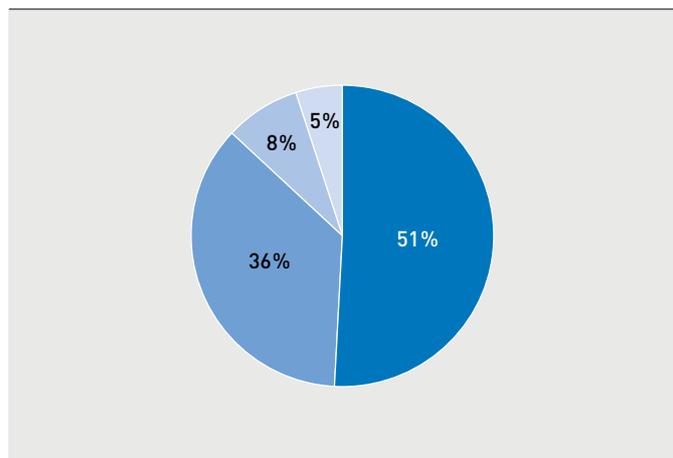
Remplacement d'anciennes installations de gaz naturel par des tubes en polyéthylène à Villars et rénovation de la station de distribution de gaz naturel de la Société du Gaz de la Plaine du Rhône dans cette même commune.

# COSVEGAZ SA

La société a poursuivi le développement initié depuis son intégration au groupe HOLDIGAZ en 2007, avec de nouvelles extensions de réseau et un effort commercial particulier porté à la valorisation des extensions réalisées ces dernières années. Elle a notamment achevé le réseau de distribution sur le territoire de la commune de Penthérez. Cosvegaz SA dessert aujourd'hui 117 communes en gaz naturel, principalement en milieu rural, et intensifie ses démarches pour accroître le nombre de raccordements sur les conduites existantes. Ses efforts portent désormais sur les raccordements aux réseaux existants, les extensions vers de nouvelles zones de desserte ayant pratiquement atteint les objectifs fixés par le Conseil d'administration.

Pendant l'exercice écoulé, 447 nouvelles installations ont ainsi été mises en service. Le réseau a pour sa part été complété par l'adjonction de 19,6 km d'extensions, portant la longueur totale de ce dernier à 963 km.

## RÉPARTITION DE LA CONSOMMATION DE GAZ NATUREL EN 2015 - 2016 (RÉSEAU COSVEGAZ)



Par ailleurs, la société s'est vu confier la gestion du réseau de cinq communes du pied du Jura vaudois approvisionnées par Valgaz SA.

Ses ventes de gaz ont enregistré une hausse de 4,4% pour atteindre 468'980'466 kWh. Les fournitures de gaz aux clients résidentiels se tassent légèrement en raison de températures moyennes plus élevées. Les secteurs industriel et commercial enregistrent une hausse des consommations imputable à quelques gros clients.

La répartition des fournitures de gaz montre une prédominance du secteur résidentiel (50,5%), suivi du secteur industriel (36,2%). Le secteur commercial (8,3%) et les ventes à la commune de Moudon pour son réseau de distribution (5,0%) complètent le tableau des quantités livrées par la société.

## CHIFFRES-CLÉS

		du 01.04.2015 au 31.03.2016	du 01.04.2014 au 31.03.2015
Ventes de gaz	GWh	469,0	449,4
Produits d'exploitation	MCHF	44,5	48
Bénéfice net	MCHF	8,4	8,7
Dividende à HOLDIGAZ	MCHF	7,5	7,5



Les deux pans de la toiture du bâtiment de Cosvegaz ont été recouverts par des tuiles solaires photovoltaïques Panotron. Epousant parfaitement les contours du toit, ces tuiles d'origine suisse apportent la même efficacité énergétique qu'une installation solaire photovoltaïque traditionnelle.

-

Extension du réseau de gaz naturel depuis Donneloye en vue de raccorder le village de Bioley-Magnoux.



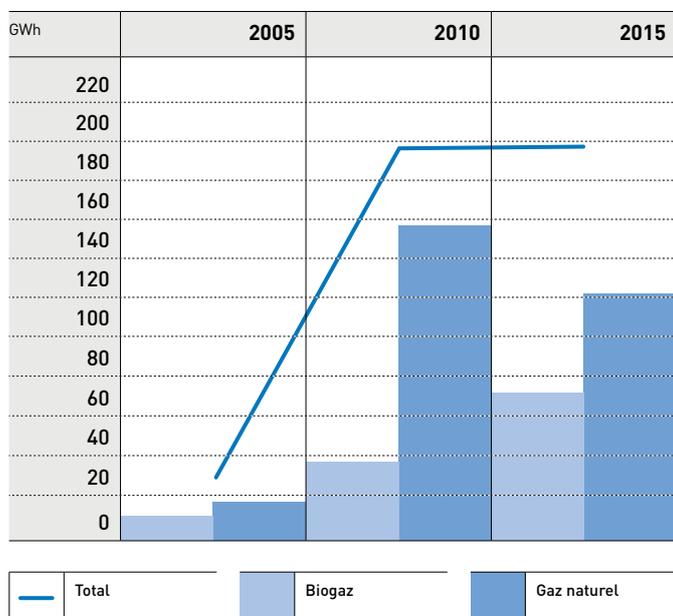
# GAZ NATUREL CARBURANT (GNC)

Durant l'exercice écoulé, la mobilité au gaz naturel a progressé. Ainsi, le parc automobile a grandi de 567 unités en Suisse pour atteindre 12'481 véhicules fonctionnant au moyen de cette énergie. Les régions de Suisse situées à proximité d'un réseau de distribution de gaz disposent au total de 140 stations de remplissage publiques, dont 35 en Suisse romande. La consommation de GNC a atteint 197 GWh, ce qui correspond à 20,3 millions de litres d'essence. La part du biogaz mélangée au GNC – neutre du point de vue du CO<sub>2</sub> – atteint 21,4% au niveau national.

Durant cet exercice, le prix de vente du GNC a été maintenu à CHF 1,44/kg, correspondant à 98 ct./litre équivalent essence, soit 33% meilleur marché que le carburant sans plomb 95 (au prix de CHF 1,46/litre).

Au total, 12 millions de kWh ont été vendus sous forme de carburant sur le réseau HOLDIGAZ en 2015–2016, soit une diminution de 435'000 kWh par rapport à l'exercice précédent. Cette diminution s'explique par la baisse de consommation de GNC par certaines lignes de transport public.

## GAZ NATUREL / BIOGAZ CARBURANT 2005 – 2015



Les constructeurs alimentent chaque année le marché de l'automobile avec de nouveaux modèles au gaz naturel / biogaz plus performants. Selon le classement de l'Ecomobiliste (ATE) et pour la 4<sup>e</sup> année consécutive, ces voitures se classent dans le top 10 des véhicules les plus écologiques, toutes catégories confondues.



Les actionnaires de Gazmobile SA ont réorganisé les activités de la société, en transférant la communication marketing à l'Association Suisse de l'Industrie Gazière et en attribuant la promotion des ventes aux distributeurs régionaux et aux entreprises gazières, pour agir de manière ciblée au niveau régional. Le responsable pour la Suisse romande, employé par Gaznat, a rejoint les locaux veveysans en mai 2016, sur le site « historique » de la création de cette activité.

En fin d'exercice, des accords ont vu le jour entre les entreprises gazières suisses et certains industriels de l'automobile dans le but de promouvoir ensemble la mobilité au gaz naturel / biogaz. Ces actions de promotion permettent de mettre en avant les avantages écologiques et économiques de ces véhicules.

De la petite citadine aux utilitaires, en passant par les camions et les bus (ci-dessous les VMCV) : la mobilité au gaz naturel / biogaz se décline dans presque toutes les catégories de véhicules et contribue à la réduction des émissions de CO<sub>2</sub> sur nos routes.





# PARTICIPATIONS GAZIÈRES MINORITAIRES

---

37

**L'industrie gazière suisse collabore intensément afin de s'adapter au marché de l'énergie en constante mutation et d'apporter des solutions compétitives à ses clients.**

# GAZNAT SA

Cette société, fondée en 1968, assure le transport et l'approvisionnement du gaz naturel en Suisse romande.

En 2015, Gaznat SA a fourni et transporté 11,4 milliards de kWh pour ses clients et partenaires de Suisse romande, soit une augmentation de 6,9% par rapport à 2014. Ces résultats s'expliquent tant par une augmentation sensible des quantités transportées pour les clients industriels que pour les actionnaires de Gaznat. Au niveau du transport, la société a inauguré en avril 2015 son nouveau système de conduite et de surveillance. Avec ce nouvel outil de conduite, Gaznat est ainsi parée pour les années à venir ainsi que pour les futurs défis à relever.

C'est par le biais de cette société que HOLDIGAZ accède aux sources d'approvisionnement continentales, grâce à des accords basés sur des contrats à long terme ainsi qu'à des achats à court terme sur les places de négoce européennes. La part des achats au jour le jour est appelée à augmenter ces prochaines années, en fonction du taux d'ouverture du marché et de l'intérêt des consommateurs pour des offres diversifiées. Nonobstant cette évolution, les contrats à long terme restent la colonne vertébrale de l'approvisionnement de Gaznat.

Afin de développer des solutions innovantes pour la réduction des émissions de CO<sub>2</sub>, Gaznat a signé en 2015 un accord avec l'EPFL pour la création de deux nouvelles chaires, opérationnelles depuis le printemps 2015. La première de ces chaires étudie des solutions pour capter le dioxyde de carbone (CO<sub>2</sub>) à sa source et le revaloriser sous forme de produits dérivés. La seconde est consacrée aux questions de stockage souterrain et aux géo-énergies.



Les potelets de Gaznat jalonnent le tracé des conduites souterraines de gaz naturel à haute pression sur tout le réseau romand.



# PETROSVIBRI SA

39

Cette société détenue conjointement par HOLDIGAZ (34%) et Gaznat (66%) est active dans la recherche et l'exploitation d'hydrocarbures.

Après avoir réalisé en 2010 un forage sur le site de Noville dont les résultats ont démontré la présence de gaz dans le sous-sol avec un pronostic favorable en termes de quantités potentiellement exploitables, la société a préparé un nouveau programme d'exploration. L'année 2015 a ainsi été principalement consacrée à la procédure d'octroi d'un permis d'exploration profonde auprès du département compétent du canton de Vaud, et à la préparation des documents requis par l'Etat.

Petrosvibri a poursuivi, tout au long de l'année 2015, ses campagnes d'information relatives au programme d'exploration, tant auprès du grand public, que des médias et des services cantonaux et communaux.



Le puits sur le site de Petrosvibri à Noville est maintenu en vue de la poursuite des recherches de gaz naturel dans le sous-sol lémanique.





# ÉNERGIES RENOUVELABLES

# PÔLE DES ÉNERGIES RENOUVELABLES (PER)

---

**Le gaz naturel issu de la biomasse ou des énergies renouvelables excédentaires (solaire et éolien) : le complément idéal au mix énergétique de demain.**

Depuis sa création en 2011, ce pôle d'activités a pour mission d'observer les conditions-cadre dans lesquelles évolue le marché du renouvelable ainsi que de participer activement à la conception et à la réalisation de projets novateurs. Les projets actuels se concentrent sur la production de biogaz par la transformation de déchets verts, alimentaires ou provenant de stations d'épuration, la méthanation des déchets de bois, ainsi que les installations captant l'énergie solaire. Le pôle des énergies renouvelables entend répondre aux préoccupations du marché en matière de diversification énergétique, par l'association du gaz naturel aux énergies vertes.

Depuis la catastrophe nucléaire de Fukushima, la Confédération a fixé de nouveaux objectifs pour la politique énergétique de la Suisse. Ces objectifs sont fixés dans la Stratégie énergétique 2050 et visent en particulier à réduire la consommation d'électricité et d'énergie finale non renouvelable, par l'accroissement de la part des énergies renouvelables et la réduction des émissions de CO<sub>2</sub>.

La politique du groupe HOLDIGAZ tendant à promouvoir le biogaz local s'inscrit dans la ligne de la Stratégie énergétique 2050 du Conseil fédéral. C'est ainsi que dans le domaine du biogaz, la production sur les sites de Lavigny (issus des déchets verts), Roche et Penthaz (à partir de boues d'épuration) a atteint 15,4 millions de kWh durant l'exercice sous revue.

La toiture du bâtiment des artisans à Forel est recouverte par 660 m<sup>2</sup> de modules solaires photovoltaïques posés par Agena. La production électrique équivaut à la consommation moyenne de 25 ménages par an.



# ECORECYCLAGE SA



Cette filiale, acquise en 2011, possède à Lavigny une usine de traitement des déchets verts et alimentaires produisant du biogaz et du compost. Elle participe très activement aux efforts entrepris dans le canton de Vaud pour valoriser, en fin de processus, les résidus organiques sous forme de compost solide ou liquide destiné à l'enrichissement des sols cultivables.

Les travaux d'agrandissement de l'unité permettant de transformer le biogaz brut en biométhane injecté dans le réseau de distribution de gaz naturel sont aujourd'hui achevés. Les quantités de biogaz produites sur le site surpassent les attentes puisqu'elles ont largement dépassé l'objectif de 10 millions de kWh/an. En complément, l'usine de Lavigny a amélioré la valorisation du biogaz en réutilisant les gaz pauvres issus de la chaîne de traitement. Ces derniers génèrent, par le biais de turbines à gaz, de la chaleur et de l'électricité à hauteur de 1 million de kWh/an, principalement utilisés pour le fonctionnement de l'usine.

Les résultats 2015-2016 sont en progression, à l'instar du volume des déchets traités. La société a ainsi pu améliorer sa base de financement, notamment en effectuant les amortissements nécessaires, et procéder à la distribution d'un dividende de CHF 290'000, deux fois plus élevé que lors de l'exercice précédent.



Vue aérienne sur le site d'Ecorecyclage à Lavigny, spécialisée dans la valorisation des déchets organiques en biogaz.

-

Nouvelles installations permettant d'augmenter la production de biogaz.

**ecorecyclage**  
production de biogaz

# AGENA SA



Cette société est spécialisée principalement dans la pose de panneaux solaires photovoltaïques et thermiques, installations devenues quasiment incontournables dans la construction. En raison de la diminution des incitations financières dans le domaine du photovoltaïque et des baisses de prix des matériaux, la société adapte en permanence ses offres commerciales dans ce domaine. La réduction progressive des prix de revient des matériaux entraîne une baisse correspondante des produits d'exploitation et des marges unitaires.

L'exercice 2015-2016 de la société est globalement satisfaisant. Dans le secteur des panneaux thermiques, cette dernière a accusé des résultats en baisse à partir du mois de juillet. Il s'agit toutefois d'une tendance généralisée, puisque le marché suisse des panneaux thermiques a subi une diminution de l'ordre de 20% durant l'exercice sous revue. Le domaine du photovoltaïque a, quant à lui, connu une légère croissance par rapport aux douze mois de l'exercice précédent. Cette croissance est notamment due à l'achèvement, en début d'exercice, de grandes installations au bénéfice de la rétribution à prix coûtant du courant injecté.



Malgré la baisse des volumes, la diminution des incitations financières et des produits d'exploitation en léger repli, l'exercice clôture sur une note positive avec une marge en hausse de 1,4% par rapport à l'exercice précédent. Au final, les résultats ont permis à cette société de verser un dividende CHF 550'000, en augmentation par rapport à l'exercice précédent.

Modules solaires posés sur  
le toit du théâtre de l'Oriental à Vevey  
lors de la rénovation de ce dernier.

-

Installation solaire sur le toit de la salle  
communale de Cossonay.





**TECHNIQUES  
DU BÂTIMENT**

# TECHNIQUES DU BÂTIMENT ET PRESTATIONS DE SERVICES

---

**Le nouveau site de Forel:  
symbole et fruit d'une  
collaboration intensive  
et réussie des sociétés  
du groupe HOLDIGAZ.**

◀ **Techniques du bâtiment** (pp. 46-47)

Un des 51 apprentis s'entraîne à la soudure dans les ateliers du nouveau bâtiment des artisans à Forel. Un espace spécifique leur est réservé afin qu'ils puissent se former aux métiers du sanitaire, du chauffage et de la ventilation.

L'environnement économique dans le canton de Vaud n'a connu que peu de variations au cours de la période sous revue. La situation sur le marché de la construction reste globalement positive, mais elle poursuit sa dégradation dans la construction vaudoise comme dans le reste du pays. Tous les indicateurs sont à la baisse, avec une forte chute de la réserve de travail et des entrées de commande dans le gros œuvre en particulier. Les entreprises du second œuvre et des métiers techniques (installations) perçoivent la situation des affaires avec un certain pessimisme et, pour tous, les perspectives demeurent à la baisse. Toutefois, les taux d'intérêt historiquement très bas constituent, avec une démographie en augmentation, un élément essentiel favorisant le maintien de l'activité de la branche.

Pour les sociétés du groupe, le niveau général des résultats est favorable, avec des situations contrastées d'une société à l'autre. Au total, les résultats consolidés dans ce secteur atteignent 54,4 millions de francs, ce qui correspond à 23,6% du total des produits d'exploitation du groupe.

Par ailleurs, le projet visant à regrouper à Forel (Lavaux) les trois spécialités sanitaire-chauffage-ventilation a connu son épilogue en 2015, puisque les sociétés d'artisans concernées ont intégré les lieux dès le mois de novembre. Le bâtiment n'abrite pas moins de 273 collaboratrices et collaborateurs au total, ce qui représente 61% des effectifs du groupe. La création d'un site unique permettra ainsi d'améliorer les synergies de plusieurs services, tout en maintenant l'identité et le savoir-faire des sociétés par métiers.

Le nouveau bâtiment de Forel a ouvert ses portes fin novembre 2015 pour accueillir les 273 collaboratrices et collaborateurs des sociétés d'artisans.



# JOSEPH DIÉMAND SA



Cette entreprise d'installations sanitaires exerce ses activités sur l'ensemble du territoire vaudois, avec quelques projets au-delà des limites cantonales. Avec 138 collaboratrices et collaborateurs, Joseph Diémand SA est la plus importante société du groupe en termes d'emplois.

Elle intervient tant au niveau de la planification que de la réalisation de chantiers parfois importants ou complexes, dans des bâtiments à caractère commercial ou industriel. Depuis plusieurs années, elle se trouve associée sur des chantiers communs aux autres sociétés du groupe, notamment Brauchli et Roos Ventilation, lors d'adjudications globalisées, mais aussi pour la pose de canalisations de gaz.

Elle a réalisé un exercice 2015-2016 marqué par une progression de ses produits d'exploitation, malgré un léger repli de ses marges en raison de charges en hausse dues essentiellement au regroupement des artisans sur le site de Forel. Cette situation lui a néanmoins permis de verser un dividende de CHF 300'000, en augmentation par rapport à l'exercice précédent.



Réalisation des installations sanitaires  
et de récupération des déchets organiques  
à l'Ecole hôtelière de Lausanne.

-

Rénovation des installations sanitaires et  
techniques dans le cadre de la restauration  
du bateau « Italie » de la CGN.

**diémand**  
sanitaire

# BRAUCHLI SA

51



Cette entreprise a pour mission la conception, la construction et la maintenance d'installations de chauffage, d'équipements hydrauliques et de rafraîchissement, de la villa aux complexes industriels. Sa taille lui permet d'accepter des mandats d'envergure dans ce secteur du bâtiment.

Ses compétences lui donnent accès au marché des installations complexes et de grande dimension. Elle couvre un large territoire géographique et a participé à plusieurs réalisations communes aux autres sociétés d'artisans du groupe. Par ses interventions, elle contribue au développement du gaz naturel et des énergies renouvelables sur le territoire des sociétés gazières du groupe.

L'exercice 2015-2016 est caractérisé par une bonne performance, avec une augmentation des produits d'exploitation et des marges de la société. Le résultat bénéficiaire a permis le versement d'un dividende de CHF 500'000.



Rénovation des installations de chauffage dans les ateliers industriels des CFF à Yverdon.

# ROOS VENTILATION SA



Cette société réalise – seule ou en participation avec Brauchli et Diémand – la conception, l'installation et la maintenance d'appareils de ventilation-climatisation, des activités qui représentent un volet complémentaire indispensable aux domaines du chauffage et du sanitaire. Sa taille lui permet d'accepter des mandats d'envergure dans ce secteur du bâtiment.

Au niveau des performances de la société, différents facteurs ont conduit à des résultats en retrait par rapport à l'exercice précédent, avec pour conséquence un tassement de la marge opérationnelle.



Réalisation d'un système de ventilation et de rafraîchissement dans le musée Nestlé à Vevey.

# TAXA SA

53



Cette société possède un savoir-faire dans l'installation, le remplacement, l'entretien et le dépannage d'appareils et agrégats de chauffage, ainsi que la révision et le contrôle de conformité de citernes. Toutes ses activités sont complémentaires à celles de Brauchli avec laquelle elle collabore étroitement. Elle dispose également de compétences dans certaines nouvelles technologies, comme les piles à combustible à gaz.

Le total de ses produits d'exploitation est en repli par rapport à l'exercice précédent. Ses résultats sont toutefois en hausse en raison de charges en nette diminution. La société a ainsi pu verser un dividende de CHF 120'000 à HOLDIGAZ.



Entretien de producteurs de chaleur permettant d'optimiser le rendement énergétique.

-

Maintenance d'une chaudière au gaz naturel.

# ADRESSES

---

**Direction et siège social :  
HOLDIGAZ SA**

Avenue Général-Guisan 28  
CH - 1800 Vevey  
Tél. +41 21 925 87 87  
Fax +41 21 925 87 88  
info@holdigaz.ch  
www.holdigaz.ch

**COMPAGNIE INDUSTRIELLE  
ET COMMERCIALE DU GAZ SA**

Avenue Général-Guisan 28  
CH - 1800 Vevey  
Tél. +41 21 925 87 87  
Fax +41 21 925 87 88  
info@holdigaz.ch  
www.holdigaz.ch

**SOCIÉTÉ DU GAZ  
DE LA PLAINE DU RHÔNE SA**

Avenue Général-Guisan 28  
CH - 1800 Vevey  
Tél. +41 21 925 87 87  
Fax +41 21 925 87 88  
info@holdigaz.ch  
www.holdigaz.ch

**COSVEGAZ SA**

Chemin de Jolimont 2  
CH - 1304 Cossonay  
Tél. +41 800 402 403  
Fax +41 21 861 27 92  
info@cosvegaz.ch  
www.cosvegaz.ch

**JOSEPH DIÉMAND SA**

Route de l'Industrie 2  
Case postale 101  
CH - 1072 Forel (Lavaux)  
Tél. +41 21 620 01 00  
Fax +41 21 620 01 16  
info@diemand.ch  
www.diemand.ch

**BRAUCHLI SA**

Route de l'Industrie 2  
Case postale 102  
CH - 1072 Forel (Lavaux)  
Tél. +41 21 623 69 90  
Fax +41 21 620 01 16  
info@brauchli-sa.ch  
www.brauchli-sa.ch

**ROOS VENTILATION SA**

Route de l'Industrie 2  
Case postale 103  
CH - 1072 Forel (Lavaux)  
Tél. +41 21 925 83 80  
Fax +41 21 620 01 16  
info@roos-ventilation.ch  
www.roos-ventilation.ch

**AGENA SA**

Chemin du Grand-Pré 1c  
CH - 1510 Moudon  
Tél. +41 21 905 26 56  
Fax +41 21 905 43 88  
agena@agena-energies.ch  
www.agena-energies.ch

**ECORECYCLAGE SA**

Route du Vignoble 101  
CH - 1175 Lavigny  
Tél. +41 21 821 84 84  
Fax +41 21 808 58 25  
info@ecorecyclage.ch  
www.ecorecyclage.ch

**TAXA SA**

Route de l'Industrie 2  
Case postale 50  
CH - 1072 Forel (Lavaux)  
Tél. +41 21 781 07 00  
Fax +41 21 781 07 18  
info@taxa.ch  
www.taxa.ch

---

## IMPRESSUM

### Graphisme

in18, Coralie Voïta-Busset  
Ultrastudio, Ludovic Gerber

### Crédits photographiques

© Sébastien Agnetti : pp. 4, 8-9, 20-21, 40-41, 46-47  
© HOLDIGAZ SA : pp. 16, 29, 31, 33 (bas), 34, 44 (bas), 49, 50, 51, 52, 53  
© UVProd : pp. 33 (haut), 43, 45  
© Valentin Faure : p. 35  
© Corinne Cuendet : p. 36  
© Matthieu Gafsou : p. 38  
© Dominique Luisier : p. 39  
© Sandra Culand : p. 44 (haut)

### Photolithographie

BBH Huther & Partners, David Bochud

### Impression

Genoud Entreprise d'arts graphiques SA

Achévé d'imprimer en août 2016









12° EXERCICE | 2015 – 2016

# HOLDIGAZ

# RAPPORT

# SUR LES

# COMPTES



---

# **HOLDIGAZ** **RAPPORT SUR** **LES COMPTES**

12<sup>e</sup> EXERCICE | 2015 – 2016



# RAPPORT SUR LES COMPTES 2015 – 2016

---

03 **COMPTES CONSOLIDÉS**

23 **COMPTES ANNUELS**

# COMPTES CONSOLIDÉS

---

03

- 04 **BILAN CONSOLIDÉ**
- 06 **COMPTE DE RÉSULTAT CONSOLIDÉ**
- 07 **ANNEXE AUX COMPTES CONSOLIDÉS**
- 11 **Notes sur le bilan**
- 18 **Notes sur le compte de résultat**
- 21 **RAPPORT DE L'ORGANE DE RÉVISION  
À L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE DE HOLDIGAZ SA**

# BILAN CONSOLIDÉ

ACTIF	NOTES	AU 31.03.2016 CHF	AU 31.03.2015 CHF
<b>ACTIFS CIRCULANTS</b>			
Trésorerie		130'708'548	97'927'885
Créances résultant de la vente de biens et de prestations de services	1	34'942'818	42'170'066
Autres créances à court terme		4'645'305	5'392'331
Stock et prestations de services non encore facturées	2	10'913'470	10'574'464
Actifs de régularisation		6'646'378	8'038'423
<b>TOTAL ACTIFS CIRCULANTS</b>		<b>187'856'519</b>	<b>164'103'169</b>
<b>ACTIFS IMMOBILISÉS</b>			
Immobilisations financières	3	30'590'627	35'061'047
Participations		109'135	109'135
Immobilisations corporelles	4	140'877'802	138'206'168
<b>TOTAL ACTIFS IMMOBILISÉS</b>		<b>171'577'564</b>	<b>173'376'350</b>
<b>TOTAL ACTIF</b>		<b>359'434'083</b>	<b>337'479'519</b>

PASSIF	NOTES	AU 31.03.2016 CHF	AU 31.03.2015 CHF
<b>CAPITAUX ÉTRANGERS À COURT TERME</b>			
Dettes résultant de l'achat de biens et de prestations de services	5	14'030'235	13'063'646
Dettes à court terme portant intérêt		-	275'000
Autres dettes à court terme			
- envers des tiers	6	8'756'791	9'235'895
- envers des organes		82'527	56'774
Passifs de régularisation		21'234'772	22'421'266
Provisions à court terme	7	17'048'997	6'897'428
<b>TOTAL CAPITAUX ÉTRANGERS À COURT TERME</b>		<b>61'153'322</b>	<b>51'950'009</b>
<b>CAPITAUX ÉTRANGERS À LONG TERME</b>			
Dettes à long terme portant intérêt	8		
- envers des tiers		6'183'872	7'313'001
- envers des organes		287'510	498'121
Provisions à long terme	7	121'236'828	117'725'700
<b>TOTAL CAPITAUX ÉTRANGERS À LONG TERME</b>		<b>127'708'210</b>	<b>125'536'822</b>
<b>TOTAL CAPITAUX ÉTRANGERS</b>		<b>188'861'532</b>	<b>177'486'831</b>
<b>CAPITAUX PROPRES</b>	9		
Capital-actions		20'500'000	20'500'000
Réserve légale générale issue du bénéfice		10'250'000	10'250'000
Réserves facultatives issues du bénéfice			
- Réserves constituées en vertu des statuts et de décisions de l'assemblée générale		112'006'948	99'937'820
- Bénéfice au bilan			
Report		8'530'165	-
Bénéfice de l'exercice		19'285'438	29'304'868
<b>TOTAL CAPITAUX PROPRES</b>		<b>170'572'551</b>	<b>159'992'688</b>
<b>TOTAL PASSIF</b>		<b>359'434'083</b>	<b>337'479'519</b>

# COMPTE DE RÉSULTAT CONSOLIDÉ

	NOTES	DU 01.04.2015 AU 31.03.2016 CHF	DU 01.04.2014 AU 31.03.2015 CHF
Produits nets des ventes de biens et de prestations de services	10	230'487'438	245'581'109
Autres produits d'exploitation		398'652	306'248
<b>TOTAL PRODUITS D'EXPLOITATION</b>		<b>230'886'090</b>	<b>245'887'357</b>
Charges de matériel et de prestations de tiers	11	-95'655'267	-110'448'612
Charges de personnel	12	-52'034'810	-50'968'425
Autres charges d'exploitation	13	-14'335'824	-14'994'565
<b>Résultat opérationnel (EBITDA)</b>		<b>68'860'189</b>	<b>69'475'755</b>
Amortissements et corrections de valeurs sur des postes de l'actif immobilisé	14	-23'767'340	-16'751'779
Constitution (-) / dissolution de provisions d'exploitation	7	-16'291'144	-16'223'193
<b>TOTAL CHARGES D'EXPLOITATION</b>		<b>-202'084'385</b>	<b>-209'386'574</b>
<b>RÉSULTAT D'EXPLOITATION</b>		<b>28'801'705</b>	<b>36'500'783</b>
Produits financiers	15	1'679'680	3'495'685
Charges financières		-352'961	-287'593
Produits hors exploitation	16	1'884'681	1'880'388
Charges hors exploitation		-658'114	-545'969
Produits exceptionnels, uniques ou hors période	17	124'722	64'215
Charges exceptionnelles, uniques ou hors période	18	-199'409	-
<b>BÉNÉFICE AVANT IMPÔTS</b>		<b>31'280'304</b>	<b>41'107'509</b>
Impôts et prestations conventionnelles aux communes concédantes	19	-11'994'866	-11'802'641
<b>BÉNÉFICE DE L'EXERCICE</b>		<b>19'285'438</b>	<b>29'304'868</b>

# ANNEXE AUX COMPTES CONSOLIDÉS

## PÉRIMÈTRE DE CONSOLIDATION

HOLDIGAZ SA, société mère dont le capital-actions est de CHF 20'500'000 réparti en 2'050'000 actions nominatives de CHF 10, détient les participations ci-contre :

PARTICIPATIONS CONSOLIDÉES SELON LA MÉTHODE DE L'INTÉGRATION GLOBALE	CAPITAL-ACTIONS CHF	DÉTENTION AU 31.03.2016 %	DÉTENTION AU 31.03.2015 %
<b>Compagnie Industrielle et Commerciale du Gaz SA, Vevey</b> (distribution de gaz naturel)	10'500'000	100	100
<b>Société du Gaz de la Plaine du Rhône SA, Aigle</b> (distribution de gaz naturel)	10'000'000	100	100
<b>Cosvegaz SA, Cossonay</b> (distribution de gaz naturel)	10'000'000	100	100
<b>Joseph Diémand SA, Forel (Lavaux)</b> (prestations dans le domaine sanitaire)	1'000'000	100	100
<b>Brauchli SA, Forel (Lavaux)</b> (prestations dans le domaine du chauffage)	1'000'000	100	100
<b>Roos Ventilation SA, Forel (Lavaux)</b> (prestations dans les domaines de la ventilation et de la climatisation)	300'000	100	100
<b>Taxa SA, Forel (Lavaux)</b> (prestations dans les domaines du chauffage et des appareils de combustion et de stockage)	300'000	100	100
<b>Ecorecyclage SA, Lavigny</b> (traitement des déchets et production de biogaz)	5'000'000	100	100
<b>Agena SA, Moudon</b> (installation d'appareils en relation avec l'énergie solaire)	200'000	100	100
<b>Soleil Energie SA, Vevey</b> (prestations dans le domaine des énergies renouvelables)	100'000	100	100
<b>Novogaz SA, Vevey</b> (prestations dans le domaine de la production d'énergie à partir du gaz naturel)	1'000'000	100	100
<b>Holdigaz Immobilier SA, Vevey</b> (achat, vente et exploitation d'immeubles)	8'000'000	100	100
<b>Holdigaz Management SA, Vevey</b> (prestations de services aux sociétés du groupe)	100'000	100	100
<b>Holdigaz Services SA, Vevey</b> (prestations de services dans le domaine de l'énergie)	100'000	100	100
<b>Holdigaz Trading SA, Vevey</b> (achat / vente d'énergie)	100'000	100	100

<b>PARTICIPATIONS NON CONSOLIDÉES</b>	<b>CAPITAL- ACTIONS CHF</b>	<b>DÉTENTION AU 31.03.2016 %</b>	<b>DÉTENTION AU 31.03.2015 %</b>
<b>Gazobois SA, Cossonay</b> (recherche dans le domaine de la production de gaz de bois)	<b>120'000</b>	<b>50</b>	<b>50</b>
<b>Petrosvibri SA, Vevey</b> (recherche d'hydrocarbures liquides ou gazeux)	<b>50'000</b>	<b>34</b>	<b>34</b>

Au vu de l'absence actuelle de réelle activité économique et du caractère peu représentatif que Gazobois SA et Petrosvibri SA auraient dans les comptes de groupe, ces sociétés n'ont pas été retenues dans la consolidation. Ces dernières sont présentées sous la rubrique *Participations*.

### **GÉNÉRALITÉS**

Les présents comptes annuels ont été établis conformément aux dispositions légales en vigueur (titre trente-deuxième du Code des obligations). Les principes d'évaluation appliqués, non prescrits par la loi, sont décrits ci-après. A cet égard, afin d'assurer sa prospérité à long terme, le groupe saisit la possibilité de constituer et de dissoudre des réserves latentes.

Le nouveau droit comptable est appliqué pour la première fois pour l'exercice 2015-2016. Pour faciliter la comparaison, les chiffres de l'exercice précédent ont été adaptés conformément aux nouvelles exigences légales. L'application du nouveau droit comptable n'a pas nécessité de modification des principes d'évaluation.

### **PRINCIPE ET MÉTHODE DE CONSOLIDATION**

La date de clôture des comptes consolidés au 31 mars correspond à celle des comptes annuels des filiales. Les sociétés dont HOLDIGAZ SA détient le contrôle sont consolidées selon la méthode de l'intégration globale. Les relations internes sont éliminées.

### **ACTIONS PROPRES**

Les actions propres sont comptabilisées à la date d'achat au coût d'acquisition. Par le passé, elles ont fait l'objet d'abattements de valeur présentant dès lors une valeur comptable, portée en diminution des capitaux propres, inférieure à la valeur d'acquisition.

**PRINCIPES D'ÉVALUATION**

Les actifs et passifs sont regroupés et évalués uniformément en respect des directives internes du groupe. De façon générale, la base d'évaluation est celle du coût historique. Les principales règles appliquées sont les suivantes :

**STOCKS**

Valeur d'acquisition ou de revient sous déduction d'abattements jugés nécessaires

**PRESTATIONS DE SERVICES NON ENCORE FACTURÉES**

Valeur vénale selon l'état d'avancement des travaux, sous déduction des états de situation facturés et d'éventuelles corrections de valeur jugées nécessaires sur le solde ouvert

**AUTRES ACTIFS CIRCULANTS**

Valeur nominale, déduction faite le cas échéant de corrections de valeur pour risques économiques

**IMMOBILISATIONS CORPORELLES**

Réseaux de gaz	Amortissement linéaire 1,5 à 5% + amortissement extraordinaire
Installations industrielles	Amortissement linéaire 3,2 à 15%
Immeubles : logements, parties commerciales et artisanales	Amortissement linéaire 1 à 4% + amortissement direct des aménagements
Autres immobilisations corporelles	Achats de l'exercice amortis intégralement dès l'installation et /ou la mise en service

**IMMOBILISATIONS FINANCIÈRES**

Participations non consolidées et prêts	Valeur nominale, déduction faite le cas échéant des corrections de valeur nécessaires
Titres détenus à long terme	Valeur d'acquisition ou valeur de marché si inférieure, à l'exception de quelques titres non significatifs entièrement amortis

## ENGAGEMENTS DE PRÉVOYANCE

La charge de l'exercice au titre de contribution patronale se monte à CHF 3'140'867 (CHF 2'716'341 en 2014-2015) et la dette envers les institutions de prévoyance professionnelle, au 31 mars 2016, à CHF 130'426 (CHF 114'269 au 31 mars 2015).

	AU 31.03.2016 CHF	AU 31.03.2015 CHF
<b>ENGAGEMENTS CONDITIONNELS</b>		
Envers des consortiums	1'446'590	554'313
Pour garanties en faveur de tiers	279'706	1'038'681
<b>DETTES DÉCOULANT DE CONTRATS DE LEASING</b>		
Dettes	-	623
<b>ACTIFS SOUS RÉSERVE DE PROPRIÉTÉ</b>		
Compte bancaire	-	35'421
<b>PRÊT SUBORDONNÉ</b>		
Engagement de prêt subordonné à une société affiliée	2'743'000	2'743'000

# NOTES SUR LE BILAN

<b>1 CRÉANCES RÉSULTANT DE LA VENTE DE BIENS ET DE PRESTATIONS DE SERVICES</b>	<b>AU 31.03.2016</b> CHF	<b>AU 31.03.2015</b> CHF
Créances résultant de la vente de biens et de prestations de services	37'525'807	44'368'741
Correction de valeur pour créances douteuses	-2'582'989	-2'198'675
<b>TOTAL</b>	<b>34'942'818</b>	<b>42'170'066</b>

Les *Créances résultant de la vente de biens et de prestations de services* sont composées des montants dus par des tiers, provenant en majeure partie de la vente du gaz naturel. Les températures moyennes plus clémentes durant l'hiver 2015–2016 et la réduction du prix de vente du gaz naturel ont influencé à la baisse les décomptes annuels émis en fin d'exercice.

<b>2 STOCKS ET PRESTATIONS DE SERVICES NON ENCORE FACTURÉES</b>	<b>AU 31.03.2016</b> CHF	<b>AU 31.03.2015</b> CHF
Stocks	2'077'415	2'042'312
Prestations de services non encore facturées	8'836'055	8'532'152
<b>TOTAL</b>	<b>10'913'470</b>	<b>10'574'464</b>

Les *Stocks* se composent des pièces nécessaires aux interventions à réaliser sur les réseaux et installations de gaz, ainsi que de tous les articles, appareils et toutes matières utiles aux différents secteurs d'activité des sociétés du groupe. Les *Prestations de services non encore facturées* regroupent les travaux en cours de réalisation pour des tiers estimés avec prudence, déduction faite des acomptes facturés sur ces travaux, ainsi que la contre-valeur du gaz livré et non encore facturé.

<b>3 IMMOBILISATIONS FINANCIÈRES</b>	<b>AU 31.03.2016</b> CHF	<b>AU 31.03.2015</b> CHF
Titres détenus à long terme	34'578'675	34'964'835
Correction de valeur	-4'196'155	-169'280
Prêts à long terme à des tiers	288'332	348'717
Correction de valeur	-83'225	-83'225
Autres immobilisations financières	3'000	-
<b>TOTAL</b>	<b>30'590'627</b>	<b>35'061'047</b>

Les *Titres détenus à long terme* présentent, à leur valeur d'acquisition, la détention de 15,6% du capital-actions de Gaznat SA ainsi que, dans le cadre d'une participation croisée, la détention de 2,5% du capital-actions de Romande Energie Holding SA. Cette dernière position fait l'objet d'un ajustement à la valeur de marché sous *Correction de valeur*. D'autres positions ont été dépréciées pour CHF 249'675 et sont désormais entièrement amorties. Les *Prêts* sont portés au bilan sous déduction des corrections de valeur commandées par le principe de prudence.

#### 4 IMMOBILISATIONS CORPORELLES

2014 – 2015									
CHF	Réseaux de gaz	Installations industrielles	Immeubles et terrains	Installations de stockage, machines, outillage	Véhicules	Mobilier, machines de bureau, parc informatique	Compteurs et régulateurs de pression	Installations pour le contracting, et en tiers-investisseur	TOTAL
<b>Valeur nette au 31 mars 2014</b>	<b>58'789'560</b>	<b>13'688'887</b>	<b>58'603'114</b>	<b>1</b>	<b>1</b>	<b>1</b>	<b>2</b>	<b>242'000</b>	<b>131'323'566</b>
Acquisitions/ investissements	8'582'483	3'680'755	9'520'770	208'200	653'991	524'979	672'512	32'689	<b>23'876'379</b>
Conduites mises hors service ou remplacées	-1'109'764								<b>-1'109'764</b>
Amortissements	-12'758'629	-900'080	-1'174'664	-208'200	-653'991	-351'014	-672'512	-32'689	<b>-16'751'779</b>
Dépréciation*								-241'998	<b>-241'998</b>
Reprise d'amortissements sur conduites mises hors service ou remplacées	1'109'764								<b>1'109'764</b>
<b>Valeur nette au 31 mars 2015</b>	<b>54'613'414</b>	<b>16'469'562</b>	<b>66'949'220</b>	<b>1</b>	<b>1</b>	<b>173'966</b>	<b>2</b>	<b>2</b>	<b>138'206'168</b>

\* La dépréciation, couverte directement par la provision pour Energies renouvelables, concerne une correction de valeur d'actifs.

2015 – 2016									
CHF	Réseaux de gaz	Installations industrielles	Immeubles et terrains	Installations de stockage, machines, outillage	Véhicules	Mobilier, machines de bureau, parc informatique	Compteurs et régulateurs de pression	Installations pour le contracting, et en tiers- investisseur	TOTAL
<b>Valeur nette au 31 mars 2015</b>	<b>54'613'414</b>	<b>16'469'562</b>	<b>66'949'220</b>	<b>1</b>	<b>1</b>	<b>173'966</b>	<b>2</b>	<b>2</b>	<b>138'206'168</b>
Acquisitions / investisse- ments	6'500'658	935'390	10'123'439	557'321	604'787	1'989'988	535'446	914'190	22'161'219
Conduites mises hors service ou remplacées	-850'760								-850'760
Amortisse- ments	-8'935'782	-1'248'775	-5'436'242	-557'321	-604'787	-2'163'953	-535'446	-7'279	-19'489'585
Reprise d'amortis- sements sur conduites mises hors service ou remplacées	850'760								850'760
<b>Valeur nette au 31 mars 2016</b>	<b>52'178'290</b>	<b>16'156'177</b>	<b>71'636'417</b>	<b>1</b>	<b>1</b>	<b>1</b>	<b>2</b>	<b>906'913</b>	<b>140'877'802</b>

<b>Réseaux de gaz</b>	<b>AU 31.03.2016</b> CHF	<b>AU 31.03.2015</b> CHF
Valeur brute des travaux en cours de réalisation	2'568'429	3'925'159
Valeur brute des conduites en service	275'337'831	268'331'203
Fonds d'amortissements	-225'727'970	-217'642'948
<b>Valeur nette</b>	<b>52'178'290</b>	<b>54'613'414</b>

Les investissements mentionnés sous cette rubrique représentent pour une part importante le coût des extensions et des améliorations apportées aux infrastructures de transport et de distribution du gaz naturel.

La politique d'amortissement extraordinaire des réseaux de gaz a été poursuivie afin de maintenir une position permettant de faire face aux contraintes d'un marché très concurrentiel, de l'énergie en général et de la distribution du gaz en particulier. Au 31 mars 2016, la valeur résiduelle des réseaux de transport et de distribution de Cosvegaz SA est de CHF 49'609'859, alors que les réseaux de la Compagnie Industrielle et Commerciale du Gaz SA et de la Société du Gaz de la Plaine du Rhône SA sont intégralement amortis.

<b>Installations industrielles</b>	<b>AU 31.03.2016</b> CHF	<b>AU 31.03.2015</b> CHF
Valeur brute	27'537'448	26'602'058
Fonds d'amortissements	-11'381'271	-10'132'496
<b>Valeur nette</b>	<b>16'156'177</b>	<b>16'469'562</b>

<b>Immeubles et terrains</b>	<b>AU 31.03.2016</b> CHF	<b>AU 31.03.2015</b> CHF
Valeur brute	84'310'173	74'186'734
Fonds d'amortissements	-12'673'756	-7'237'514
<b>Valeur nette</b>	<b>71'636'417</b>	<b>66'949'220</b>

Les investissements des exercices 2014 – 2015 et 2015 – 2016 représentent pour l'essentiel le coût de construction d'un bâtiment à Forel (Lavaux), qui regroupe désormais les sociétés Joseph Diémand SA, Brauchli SA, Roos Ventilation SA et Taxa SA. Les terrains ne sont pas amortis.

**5 DETTES RÉSULTANT DE L'ACHAT DE BIENS ET DE PRESTATIONS DE SERVICES**

Ce poste comprend, pour une large part, des montants dus pour l'achat du gaz du mois de mars 2016, respectivement de mars 2015.

<b>6 AUTRES DETTES À COURT TERME ENVERS DES TIERS</b>	<b>AU 31.03.2016</b> CHF	<b>AU 31.03.2015</b> CHF
Avances et acomptes sur ventes et prestations de services non encore facturées	3'815'260	2'550'775
Autres dettes à court terme	4'941'531	6'685'120
<b>TOTAL</b>	<b>8'756'791</b>	<b>9'235'895</b>

<b>7 PROVISIONS À COURT ET À LONG TERMES</b>	<b>AU 31.03.2016</b> CHF	<b>AU 31.03.2015</b> CHF
Fluctuation de prix sur le marché du gaz	20'869'455	20'869'455
Indexations rétroactives du prix d'achat du gaz	5'315'634	5'315'634
Energies renouvelables et Nouvelles technologies gazières	44'342'237	44'552'090
Mandats futurs de recherche et développement	16'457'028	16'804'683
Ouverture des marchés	20'650'000	17'850'000
Autres provisions	30'651'471	19'231'266
<b>TOTAL</b>	<b>138'285'825</b>	<b>124'623'128</b>

Les provisions sont destinées à prendre en charge une part de risques inhérents aux contraintes des marchés dans lesquels sont actives les participations, ainsi que les risques liés à la diversification des affaires dans le domaine gazier.

Les provisions pour *Fluctuation de prix sur le marché du gaz* et *Indexations rétroactives du prix d'achat du gaz* ont été constituées pour faire face à de subites variations du prix d'achat. Elles sont nécessaires en raison du climat de volatilité toujours très marqué et du raccourcissement des termes des contrats d'approvisionnement.

Par ailleurs, pour répondre aux contraintes croissantes liées à la protection de l'environnement et s'assurer une place de premier plan dans un marché global de l'énergie en très forte mutation, le groupe HOLDIGAZ a pris différentes dispositions. Il vise à offrir des solutions alliant le gaz naturel, le biométhane et le gaz de bois à la production d'électricité, ainsi qu'à l'utilisation de l'énergie solaire. De plus, le groupe s'est engagé dans la géothermie profonde en participant au projet AGEPP à Lavey-les-Bains. Les provisions pour *Energies renouvelables* et *Nouvelles technologies gazières* assurent l'appui financier nécessaire à ces nouveaux domaines d'activité.

La provision pour *Mandats futurs de recherche et développement* est destinée à supporter les coûts liés à la poursuite des investigations dans le cadre de la recherche de gaz sur le site de Noville.

Les effets induits par la récente ouverture des marchés du gaz et l'abaissement du plancher de consommation dès le 1<sup>er</sup> octobre 2015 ont amené à un ajustement de la provision pour *Ouverture des marchés*.

Les *Autres provisions* sont liées en grande partie à l'activité gazière, notamment pour l'entretien des réseaux de gaz, ainsi que pour des actions vis-à-vis de la clientèle. Un soutien dans le cadre d'un changement de plan de prévoyance professionnelle du groupe a également été provisionné à court terme.

La variation des provisions au cours de l'exercice de CHF 13'662'697 (CHF 13'993'934 en 2014-2015) peut se résumer comme suit :

	2015 – 2016 CHF	2014 – 2015 CHF
Constitutions	16'729'924	16'323'193
Dissolutions	-438'780	-100'000
<b>Constitutions nettes</b>	<b>16'291'144</b>	<b>16'223'193</b>
Utilisations	-2'744'418	-2'281'643
Reclassements	115'971	52'384
<b>TOTAL</b>	<b>13'662'697</b>	<b>13'993'934</b>

Des provisions ont notamment été utilisées pour la prise en charge des actions attribuées gratuitement au personnel et des frais lors du 10<sup>e</sup> anniversaire de HOLDIGAZ SA, pour le financement du projet AGEPP, ainsi que pour la régularisation de soldes d'impôts dus. Les attributions ont été faites en faveur de la prévoyance professionnelle et en relation avec le risque d'ouverture des marchés.

**8 DETTES À LONG TERME PORTANT INTÉRÊT**

Toutes les dettes à long terme portant intérêt ont des échéances comprises entre un et cinq ans.

<b>9 CAPITAUX PROPRES</b>	<b>2015 – 2016</b> CHF	<b>2014 – 2015</b> CHF
Capitaux propres au 01.04.2016 / 01.04.2015	159'992'688	146'524'429
Bénéfice de l'exercice	19'285'438	29'304'868
Dividende	-9'737'500	-7'175'000
Dividende sur propres actions détenues au moment du paiement du dividende	722'584	379'726
Variation des propres actions détenues	270'200	-9'038'200
Liquidation de Germanier SA	-	-3'135
Ajustement de taux d'impôts différés	39'141	-
<b>CAPITAUX PROPRES AU 31.03.2016 / 31.03.2015</b>	<b>170'572'551</b>	<b>159'992'688</b>

Les propres actions détenues sont portées en diminution des réserves consolidées pour un montant de CHF 17'924'800 au 31 mars 2016 (CHF 18'195'000 au 31 mars 2015). Le mouvement des propres actions détenues figure en annexe des comptes de HOLDIGAZ SA.

# NOTES SUR LE COMPTE DE RÉSULTAT

10 PRODUITS NETS DES VENTES DE BIENS ET DE PRESTATIONS DE SERVICES	2015 – 2016 CHF	2014 – 2015 CHF
Ventes de gaz naturel	154'118'660	169'925'755
Autres prestations du secteur Gaz	9'016'833	8'958'028
Prestations du secteur des Techniques du bâtiment	54'446'124	53'272'175
Prestations du Pôle des énergies renouvelables	12'905'821	13'425'151
<b>TOTAL</b>	<b>230'487'438</b>	<b>245'581'109</b>

Les *Ventes de gaz naturel* comprennent les produits relatifs à la vente du gaz et aux taxes mensuelles d'abonnements dans 166 communes du Chablais vaudois et valaisan, de la Riviera, de la Veveyse fribourgeoise, de la Broye et du Plateau vaudois. Les quantités de gaz vendues totalisent 1'533 GWh, soit une augmentation de 2,1% par rapport à l'exercice précédent, malgré des températures très clémentes au cours de l'hiver 2015 – 2016. Des réductions du prix de vente sont entrées en vigueur au 1<sup>er</sup> avril 2015 (-10%) et au 1<sup>er</sup> octobre 2015 (-7,5%).

Les *Autres prestations du secteur Gaz* comprennent principalement les prestations facturées pour la réalisation d'installations de distribution de gaz, ainsi que les ventes d'appareils fonctionnant au gaz naturel. Ces prestations ont été essentiellement fournies sur les réseaux desservis, alors que le secteur des *Techniques du bâtiment* (sanitaire, chauffage, ventilation) et le *Pôle des énergies renouvelables* (énergie solaire, ainsi que gestion et valorisation des déchets) ont connu une activité répartie en Suisse romande.

Des travaux internes ont été réalisés pour des extensions et rénovations de réseaux de gaz, ainsi que dans le cadre de la construction du nouveau bâtiment à Forel (Lavaux). Ils sont portés en augmentation des *Actifs immobilisés* pour CHF 6'670'793 (CHF 5'669'949 en 2014 – 2015).

**11 CHARGES DE MATÉRIEL ET DE PRESTATIONS DE TIERS**

Ces charges comprennent le coût d'achat du gaz livré, en sensible diminution durant l'exercice sous revue, le prix de revient de toutes les fournitures nécessaires à l'exécution des travaux d'installations, le prix de revient des appareils vendus, ainsi que le coût des prestations de tiers.

**12 CHARGES DE PERSONNEL**

Ces frais sont composés des rémunérations payées au personnel, ainsi que des charges sociales patronales.

**13 AUTRES CHARGES D'EXPLOITATION**

Ces autres charges regroupent les frais :

- d'entretien des infrastructures gazières
- d'entretien et de relevé des compteurs de gaz
- de fonctionnement des services d'exploitation
- de locaux
- de transport
- généraux d'administration

<b>14 AMORTISSEMENTS ET CORRECTIONS DE VALEURS SUR DES POSTES DE L'ACTIF IMMOBILISÉ</b>	<b>2015 – 2016 CHF</b>	<b>2014 – 2015 CHF</b>
Immobilisations financières	4'277'755	-
Immobilisations corporelles (voir note 4)	19'489'585	16'751'779
<b>TOTAL</b>	<b>23'767'340</b>	<b>16'751'779</b>

<b>15 PRODUITS FINANCIERS</b>	<b>2015 – 2016</b> CHF	<b>2014 – 2015</b> CHF
Bénéfice sur ventes de titres	14'835	69'247
Dividendes des participations non consolidées	17'000	10'200
Autres produits financiers	1'647'845	3'416'238
<b>TOTAL</b>	<b>1'679'680</b>	<b>3'495'685</b>

Les *Autres produits financiers* comprennent les dividendes de titres détenus à long terme, dont celui à recevoir au 31 mars 2016 de Gaznat SA d'un montant de CHF 168'000, relatif à son exercice 2015 (en 2014 – 2015 : un montant à recevoir au 31 mars 2015 de CHF 1'554'927 relatif à l'exercice 2014).

Une rémunération pour garantie financière accordée à une société affiliée a également été enregistrée sous *Autres produits financiers* pour CHF 311'200 (CHF 622'400 en 2014 – 2015).

#### **16 PRODUITS HORS EXPLOITATION**

Les produits hors exploitation sont constitués des loyers des locaux loués à des tiers.

#### **17 PRODUITS EXCEPTIONNELS, UNIQUES OU HORS PÉRIODE**

Ces produits comprennent divers éléments, individuellement non significatifs.

#### **18 CHARGES EXCEPTIONNELLES, UNIQUES OU HORS PÉRIODE**

Il s'agit de reprises fiscales sur des exercices antérieurs.

#### **19 IMPÔTS ET PRESTATIONS CONVENTIONNELLES AUX COMMUNES CONCÉDANTES**

Il est à noter que les résultats des exercices sous revue ont enregistré des charges spécifiques dans la société mère, qui n'ont pas provoqué de variation correspondante de la charge fiscale par le fait que HOLDIGAZ SA n'a pas eu de charge d'impôt sur le bénéfice.

# RAPPORT DE L'ORGANE DE RÉVISION À L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE DE HOLDIGAZ SA

## RAPPORT DE L'ORGANE DE RÉVISION SUR LES COMPTES CONSOLIDÉS

En notre qualité d'organe de révision, nous avons effectué l'audit des comptes consolidés ci-joints de HOLDIGAZ SA, comprenant le bilan, le compte de résultat et l'annexe pour l'exercice arrêté au 31 mars 2016.

### Responsabilité du Conseil d'administration

La responsabilité de l'établissement des comptes consolidés, conformément aux dispositions légales et aux règles de consolidation et d'évaluation décrites en annexe, incombe au Conseil d'administration. Cette responsabilité comprend la conception, la mise en place et le maintien d'un système de contrôle interne relatif à l'établissement des comptes consolidés afin que ceux-ci ne contiennent pas d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs. En outre, le Conseil d'administration est responsable du choix et de l'application de méthodes comptables appropriées, ainsi que des estimations comptables adéquates.

### Responsabilité de l'organe de révision

Notre responsabilité consiste, sur la base de notre audit, à exprimer une opinion sur les comptes consolidés. Nous avons effectué notre audit conformément à la loi suisse et aux normes d'audit suisses. Ces normes requièrent de planifier et de réaliser l'audit pour obtenir une assurance raisonnable que les comptes consolidés ne contiennent pas d'anomalies significatives.

Un audit inclut la mise en œuvre de procédures d'audit en vue de recueillir des éléments probants concernant les valeurs et les informations fournies dans les comptes consolidés. Le choix des procédures d'audit relève du jugement de l'auditeur, de même que l'évaluation des risques que les comptes consolidés puissent contenir des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs. Lors de l'évaluation de ces risques, l'auditeur prend en compte le système de contrôle interne relatif à l'établissement des comptes consolidés, pour définir les procédures d'audit adaptées aux circonstances,

et non pas dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité de celui-ci. Un audit comprend, en outre, une évaluation de l'adéquation des méthodes comptables appliquées, du caractère plausible des estimations comptables effectuées ainsi qu'une appréciation de la présentation des comptes consolidés dans leur ensemble. Nous estimons que les éléments probants recueillis constituent une base suffisante et adéquate pour fonder notre opinion d'audit.

### Opinion d'audit

Selon notre appréciation, les comptes consolidés pour l'exercice arrêté au 31 mars 2016 sont conformes à la loi suisse et aux règles de consolidation et d'évaluation décrites en annexe.

### RAPPORT SUR D'AUTRES DISPOSITIONS LÉGALES

Nous attestons que nous remplissons les exigences légales d'agrément conformément à la loi sur la surveillance de la révision (LSR) et d'indépendance (art. 728 CO) et qu'il n'existe aucun fait incompatible avec notre indépendance.

Conformément à l'art. 728a al. 1 ch. 3 CO et à la Norme d'audit suisse 890, nous attestons qu'il existe un système de contrôle interne relatif à l'établissement des comptes consolidés, défini selon les prescriptions du Conseil d'administration.

Nous recommandons d'approuver les comptes consolidés qui vous sont soumis.

### KPMG SA

#### Jean-Marc Wicki

Expert-réviseur agréé  
Réviseur responsable

#### Yasmine Golaz

Expert-réviseur agréée

Lausanne, le 9 août 2016



# COMPTES ANNUELS

---

- 24 **BILAN**
- 26 **COMPTE DE RÉSULTAT**
- 27 **TABLEAU DES FLUX DE TRÉSORERIE**
- 28 **ANNEXE**
- 33 **PROPOSITION DE RÉPARTITION DU BÉNÉFICE AU BILAN**
- 34 **RAPPORT DE L'ORGANE DE RÉVISION  
À L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE DE HOLDIGAZ SA**

# BILAN

ACTIF	NOTES	AU 31.03.2016 CHF	AU 31.03.2015 CHF
<b>ACTIFS CIRCULANTS</b>			
Trésorerie		413'101	343'282
Créances résultant de la vente de biens et de prestations de services envers des participations		311'875	1'616
Autres créances à court terme			
- envers des tiers		937'542	1'729'249
- envers des participations		13'943'247	10'445'868
Actifs de régularisation	2.1	37'499'321	37'761'143
<b>TOTAL ACTIFS CIRCULANTS</b>		<b>53'105'086</b>	<b>50'281'158</b>
<b>ACTIFS IMMOBILISÉS</b>			
Immobilisations financières	2.2	109'333'015	113'068'580
Participations	2.3	92'188'294	92'188'294
<b>TOTAL ACTIFS IMMOBILISÉS</b>		<b>201'521'309</b>	<b>205'256'874</b>
<b>TOTAL ACTIF</b>		<b>254'626'395</b>	<b>255'538'032</b>

<b>PASSIF</b>	NOTES	<b>AU 31.03.2016</b> CHF	<b>AU 31.03.2015</b> CHF
<b>CAPITAUX ÉTRANGERS À COURT TERME</b>			
Dettes résultant de l'achat de biens et de prestations de services			
- envers des tiers		350'188	86'969
- envers des participations		355'435	-
Dettes à court terme portant intérêt envers des participations		19'650'637	22'783'918
Autres dettes à court terme envers des participations		273'024	423'647
Passifs de régularisation		95'853	86'876
Provisions à court terme	2.4	12'837'800	2'391'601
<b>TOTAL CAPITAUX ÉTRANGERS À COURT TERME</b>		<b>33'562'937</b>	<b>25'773'011</b>
<b>CAPITAUX ÉTRANGERS À LONG TERME</b>			
Dettes à long terme portant intérêt	2.5		
- envers des tiers		6'183'872	7'313'001
- envers des organes		287'510	498'121
- envers des participations		3'049'190	21'359'610
Provisions à long terme	2.4	51'690'556	50'619'662
<b>TOTAL CAPITAUX ÉTRANGERS À LONG TERME</b>		<b>61'211'128</b>	<b>79'790'394</b>
<b>TOTAL CAPITAUX ÉTRANGERS</b>		<b>94'774'065</b>	<b>105'563'405</b>
<b>CAPITAUX PROPRES</b>			
Capital-actions		20'500'000	20'500'000
Réserve légale générale issue du bénéfice		10'250'000	10'250'000
Réserves facultatives issues du bénéfice			
- Réserves constituées en vertu des statuts et de décisions de l'assemblée générale		119'874'546	109'874'546
- Bénéfice au bilan			
Report		8'530'165	-
Bénéfice de l'exercice		18'622'419	27'545'081
Actions propres	2.6	-17'924'800	-18'195'000
<b>TOTAL CAPITAUX PROPRES</b>		<b>159'852'330</b>	<b>149'974'627</b>
<b>TOTAL PASSIF</b>		<b>254'626'395</b>	<b>255'538'032</b>

# COMPTE DE RÉSULTAT

	NOTES	DU 01.04.2015 AU 31.03.2016 CHF	DU 01.04.2014 AU 31.03.2015 CHF
Produits nets des participations	2.7	52'686'596	49'760'630
Produits financiers	2.8	2'885'070	5'044'423
Autres produits d'exploitation		908	-
<b>TOTAL PRODUITS D'EXPLOITATION</b>		<b>55'572'574</b>	<b>54'805'053</b>
Achat de services à des entités du groupe		-11'781'266	-9'336'600
Charges financières		-157'388	-623'511
Autres charges d'exploitation	2.9	-6'654'420	-1'722'200
Correction de valeur sur immobilisations financières	2.10	-4'028'080	-169'280
Dotations aux provisions		-14'000'000	-15'150'000
<b>TOTAL CHARGES D'EXPLOITATION</b>		<b>-36'621'154</b>	<b>-27'001'591</b>
<b>RÉSULTAT D'EXPLOITATION</b>		<b>18'951'420</b>	<b>27'803'462</b>
Charges exceptionnelles, uniques ou hors période	2.11	-39'640	-
<b>BÉNÉFICE AVANT IMPÔTS</b>		<b>18'911'780</b>	<b>27'803'462</b>
Impôts directs		-289'361	-258'381
<b>BÉNÉFICE DE L'EXERCICE</b>		<b>18'622'419</b>	<b>27'545'081</b>

# TABLEAU DES FLUX DE TRÉSORERIE

	DU 01.04.2015 AU 31.03.2016 CHF	DU 01.04.2014 AU 31.03.2015 CHF
Bénéfice de l'exercice	18'622'419	27'545'081
Amortissements et corrections de valeurs sur l'actif immobilisé	4'028'080	169'280
Bénéfice (-) / perte résultant de la cession d'actifs immobilisés	-1'470	-
Variation des créances résultant de la vente de biens et de prestations de services	-310'259	-1'616
Variation des autres créances à court terme et des actifs de régularisation	-2'443'850	-11'724'917
Variation des dettes résultant de l'achat de biens et de prestations de services	618'654	23'035
Variation des autres dettes à court terme et des passifs de régularisation	-141'646	336'973
Variation des provisions	11'517'093	13'769'042
<b>Flux de trésorerie liés aux activités d'exploitation</b>	<b>31'889'021</b>	<b>30'116'878</b>
Investissement dans des immobilisations financières	-8'494'137	-11'518'335
Cession d'immobilisations financières	8'203'092	8'008'514
<b>Flux de trésorerie liés aux activités d'investissement</b>	<b>-291'045</b>	<b>-3'509'821</b>
Distribution de bénéfices aux actionnaires (dividendes)	-9'014'916	-6'795'274
Acquisition d'actions propres	-672'916	-9'186'442
Vente d'actions propres	943'116	148'242
Variation des liquidités résultant de dettes à court terme portant intérêt	-3'133'281	9'885'603
Entrées de liquidités résultant de dettes à long terme portant intérêt	928'735	2'170'194
Sorties de liquidités résultant de dettes à long terme portant intérêt	-20'578'895	-22'583'918
<b>Flux de trésorerie liés aux activités de financement</b>	<b>-31'528'157</b>	<b>-26'361'595</b>
<b>VARIATION DE LA TRÉSORERIE</b>	<b>69'819</b>	<b>245'462</b>
Justification :		
Solde de trésorerie au 1 <sup>er</sup> avril	343'282	97'820
Solde de trésorerie au 31 mars	413'101	343'282
<b>VARIATION DE LA TRÉSORERIE</b>	<b>69'819</b>	<b>245'462</b>

# ANNEXE

## 1. PRINCIPES

### 1.1 GÉNÉRALITÉS

Les présents comptes annuels ont été établis conformément aux dispositions légales en vigueur (titre trente-deuxième du Code des obligations). Les principes d'évaluation appliqués, non prescrits par la loi, sont décrits ci-après. A cet égard, afin d'assurer sa prospérité à long terme, la société saisit la possibilité de constituer et de dissoudre des réserves latentes.

Le nouveau droit comptable est appliqué pour la première fois pour l'exercice 2015–2016. Pour faciliter la comparaison, les chiffres de l'exercice précédent ont été adaptés conformément aux nouvelles exigences légales. L'application du nouveau droit comptable n'a pas nécessité de modification des principes d'évaluation.

### 1.2 IMMOBILISATIONS FINANCIÈRES

Les titres détenus à long terme sont évalués à la valeur d'acquisition ou au cours de clôture, si celui-ci est inférieur.

### 1.3 ACTIONS PROPRES

Les actions propres sont comptabilisées à la date d'achat au coût d'acquisition. Par le passé, elles ont fait l'objet d'abattements de valeur présentant dès lors une valeur comptable, portée en diminution des capitaux propres, inférieure à la valeur d'acquisition.

## 2. INFORMATIONS SUR LES POSTES DU BILAN ET DU COMPTE DE RÉSULTAT

2.1 ACTIFS DE RÉGULARISATION	2015–2016 CHF	2014–2015 CHF
Dividendes à recevoir	37'494'000	37'723'926
Autres actifs de régularisation	5'321	37'217
<b>TOTAL</b>	<b>37'499'321</b>	<b>37'761'143</b>

Les dividendes à recevoir ont été acceptés par les assemblées générales des sociétés concernées.

2.2 IMMOBILISATIONS FINANCIÈRES	2015–2016 CHF	2014–2015 CHF
Titres détenus à long terme	34'578'675	34'630'280
Correction de valeur	-4'196'155	-169'280
Prêts à long terme à des tiers	84'336	121'536
Prêts à long terme à des participations	78'866'159	78'486'044
<b>TOTAL</b>	<b>109'333'015</b>	<b>113'068'580</b>

2.3 ÉTAT DES PARTICIPATIONS	CAPITAL- ACTIONS CHF	DÉTENTION AU 31.03.2016 %	DÉTENTION AU 31.03.2015 %
<b>Compagnie Industrielle et Commerciale du Gaz SA, Vevey</b> (distribution de gaz naturel)	10'500'000	100	100
<b>Société du Gaz de la Plaine du Rhône SA, Aigle</b> (distribution de gaz naturel)	10'000'000	100	100
<b>Cosvegaz SA, Cossonay</b> (distribution de gaz naturel)	10'000'000	100	100
<b>Joseph Diémand SA, Forel (Lavaux)</b> (prestations dans le domaine sanitaire)	1'000'000	100	100
<b>Brauchli SA, Forel (Lavaux)</b> (prestations dans le domaine du chauffage)	1'000'000	100	100
<b>Roos Ventilation SA, Forel (Lavaux)</b> (prestations dans les domaines de la ventilation et de la climatisation)	300'000	100	100
<b>Taxa SA, Forel (Lavaux)</b> (prestations dans les domaines du chauffage et des appareils de combustion et de stockage)	300'000	100	100
<b>Ecorecyclage SA, Lavigny</b> (traitement des déchets et production de biogaz)	5'000'000	100	100
<b>Agena SA, Moudon</b> (installation d'appareils en relation avec l'énergie solaire)	200'000	100	100
<b>Soleil Energie SA, Vevey</b> (prestations dans le domaine des énergies renouvelables)	100'000	100	100
<b>Novogaz SA, Vevey</b> (prestations dans le domaine de la production d'énergie à partir du gaz naturel)	1'000'000	100	100
<b>Holdigaz Immobilier SA, Vevey</b> (achat, vente et exploitation d'immeubles)	8'000'000	100	100
<b>Holdigaz Management SA, Vevey</b> (prestations de services aux sociétés du groupe)	100'000	100	100
<b>Holdigaz Services SA, Vevey</b> (prestations de services dans le domaine de l'énergie)	100'000	100	100
<b>Holdigaz Trading SA, Vevey</b> (achat/vente d'énergie)	100'000	100	100
<b>Gazobois SA, Cossonay</b> (recherche dans le domaine de la production de gaz de bois)	120'000	50	33
<b>Petrosvibri SA, Vevey</b> (recherche d'hydrocarbures liquides ou gazeux)	50'000	34	34

## 2.4 PROVISIONS

Les provisions sont destinées à prendre en charge une part de risques inhérents aux contraintes des marchés dans lesquels sont actives les participations, ainsi que les risques liés à la diversification des affaires dans le domaine gazier. Un soutien dans le cadre d'un changement de plan de prévoyance professionnelle du groupe a également été provisionné.

## 2.5 STRUCTURE D'ÉCHÉANCE DES DETTES À LONG TERME PORTANT INTÉRÊT

Les dettes envers des tiers et des participations ont une échéance entre un et cinq ans.

2.6 ACTIONS PROPRES	2015 – 2016 Nombre d'actions nominatives	2014 – 2015 Nombre d'actions nominatives
<b>Solde au 01.04</b>	<b>156'370</b>	<b>91'976</b>
Achats	4'450	65'883
Cessions	-213	-1'489
Attribution aux membres du Conseil d'administration et aux collaborateurs	-7'892	-
<b>SOLDE AU 31.03</b>	<b>152'715</b>	<b>156'370</b>

Les achats de propres actions ont été réalisés au cours de l'exercice à un prix moyen par action de CHF 151 (CHF 139 en 2014 – 2015) et les ventes à un prix moyen par action de CHF 154 (CHF 142 en 2014 – 2015). Les attributions aux membres du Conseil d'administration et aux collaborateurs ont été enregistrées au prix moyen comptable de clôture du 31 mars 2015.

La valeur comptable des propres actions détenues par HOLDIGAZ SA se monte à CHF 17'924'800 au 31 mars 2016 (CHF 18'195'000 au 31 mars 2015).

<b>2.7 PRODUITS DES PARTICIPATIONS</b>	<b>AU 31.03.2016</b> CHF	<b>AU 31.03.2015</b> CHF
Dividendes reçus	37'343'000	36'179'200
Management fees	15'343'596	13'581'430
<b>TOTAL</b>	<b>52'686'596</b>	<b>49'760'630</b>

HOLDIGAZ SA a enregistré durant l'exercice sous revue des dividendes à recevoir de CHF 37'326'000, qui ont été acceptés par les assemblées générales des sociétés concernées.

Les *Management fees* sont facturés par HOLDIGAZ SA aux sociétés opérationnelles du groupe en contrepartie des services administratifs rendus et de la gestion stratégique du groupe.

## 2.8 PRODUITS FINANCIERS

Les produits financiers comprennent les revenus d'intérêts sur les prêts à des participations ainsi que les dividendes reçus des titres détenus à long terme.

<b>2.9 AUTRES CHARGES D'EXPLOITATION</b>	<b>AU 31.03.2016</b> CHF	<b>AU 31.03.2015</b> CHF
Participation à diverses dépenses extraordinaires liées à la construction du nouvel immeuble de Forel et à l'investissement en infrastructures informatiques	4'948'302	-
Autres charges d'exploitation ordinaires	1'706'118	1'722'199
<b>TOTAL</b>	<b>6'654'420</b>	<b>1'722'199</b>

## 2.10 CORRECTION DE VALEUR SUR IMMOBILISATIONS FINANCIÈRES

Il s'agit de l'ajustement à la valeur de marché des actions de Romande Energie Holding SA.

## 2.11 CHARGES EXCEPTIONNELLES UNIQUES OU HORS PÉRIODE

Les charges exceptionnelles sont constituées de correctifs de charges fiscales d'exercices antérieurs.

### 3. INFORMATIONS COMPLÉMENTAIRES

#### 3.1 EMPLOIS À PLEIN TEMPS

HOLDIGAZ SA n'emploie aucun personnel.

<b>3.2 ENGAGEMENTS CONDITIONNELS</b>	<b>AU 31.03.2016</b> CHF	<b>AU 31.03.2015</b> CHF
<b>CAUTIONNEMENTS ET OBLIGATIONS DE GARANTIE</b>		
Cautionnements en faveur de sociétés du groupe	3'300'000	3'300'000
Garanties en faveur de tiers	279'706	1'038'681
<b>PRÊT SUBORDONNÉ</b>		
Engagement de prêt subordonné à une société affiliée	2'743'000	2'743'000

#### 3.3 DROITS DE PARTICIPATION POUR LES MEMBRES DU CONSEIL D'ADMINISTRATION ET LES COLLABORATEURS

	Nombre d'actions		Valeur fiscale	
	<b>31.03.2016</b>	<b>31.03.2015</b>	<b>31.03.2016</b> CHF	<b>31.03.2015</b> CHF
Attribution aux membres du Conseil d'administration	250	-	30'332	-
Attribution aux collaborateurs	7'642	-	927'204	-
<b>TOTAL</b>	<b>7'892</b>	<b>-</b>	<b>957'536</b>	<b>-</b>

<b>3.4 HONORAIRES DE L'ORGANE DE RÉVISION</b>	<b>AU 31.03.2016</b> CHF	<b>AU 31.03.2015</b> CHF
Prestations de révision	34'700	40'200

# PROPOSITION DE RÉPARTITION DU BÉNÉFICE AU BILAN

<b>BÉNÉFICE AU BILAN</b>	CHF
Bénéfice reporté	8'530'165
Bénéfice de l'exercice	18'622'419
<b>BÉNÉFICE AU BILAN</b>	<b>27'152'584</b>

**Le Conseil d'administration propose la répartition du bénéfice au bilan sur les bases suivantes :**

Dividende CHF 4 par action	8'200'000
Attribution à la réserve facultative issue du bénéfice	10'500'000
Report à nouveau	8'452'584
<b>TOTAL</b>	<b>27'152'584</b>

Nos remerciements s'adressent aux directions des sociétés opérationnelles ainsi qu'à toutes les collaboratrices et tous les collaborateurs du groupe pour leur engagement. Leur travail efficace au service de nos sociétés contribue de manière déterminante aux bons résultats de l'exercice.



**Philippe Petitpierre**  
Président et administrateur-délégué



**Fernand Mariétan**  
Vice-président

Vevey, le 7 juillet 2016

# RAPPORT DE L'ORGANE DE RÉVISION À L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE DE HOLDIGAZ SA

## RAPPORT DE L'ORGANE DE RÉVISION SUR LES COMPTES ANNUELS

En notre qualité d'organe de révision, nous avons effectué l'audit des comptes annuels ci-joints de HOLDIGAZ SA, comprenant le bilan, le compte de résultat, le tableau de flux de trésorerie et l'annexe pour l'exercice arrêté au 31 mars 2016.

### Responsabilité du Conseil d'administration

La responsabilité de l'établissement des comptes annuels, conformément aux dispositions légales et aux statuts, incombe au Conseil d'administration. Cette responsabilité comprend la conception, la mise en place et le maintien d'un système de contrôle interne relatif à l'établissement des comptes annuels afin que ceux-ci ne contiennent pas d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs. En outre, le Conseil d'administration est responsable du choix et de l'application de méthodes comptables appropriées, ainsi que des estimations comptables adéquates.

### Responsabilité de l'organe de révision

Notre responsabilité consiste, sur la base de notre audit, à exprimer une opinion sur les comptes annuels. Nous avons effectué notre audit conformément à la loi suisse et aux normes d'audit suisses. Ces normes requièrent de planifier et de réaliser l'audit pour obtenir une assurance raisonnable que les comptes annuels ne contiennent pas d'anomalies significatives.

Un audit inclut la mise en œuvre de procédures d'audit en vue de recueillir des éléments probants concernant les valeurs et les informations fournies dans les comptes annuels. Le choix des procédures d'audit relève du jugement de l'auditeur, de même que l'évaluation des risques que les comptes annuels puissent contenir des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs. Lors de l'évaluation de ces risques, l'auditeur prend en compte le système de contrôle interne relatif à l'établissement des comptes annuels, pour définir les procédures d'audit adaptées aux circonstances, et non pas dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité de celui-ci. Un audit comprend, en outre, une évaluation de l'adéquation des méthodes

comptables appliquées, du caractère plausible des estimations comptables effectuées ainsi qu'une appréciation de la présentation des comptes annuels dans leur ensemble. Nous estimons que les éléments probants recueillis constituent une base suffisante et adéquate pour fonder notre opinion d'audit.

### Opinion d'audit

Selon notre appréciation, les comptes annuels pour l'exercice arrêté au 31 mars 2016 sont conformes à la loi suisse et aux statuts.

### RAPPORT SUR D'AUTRES DISPOSITIONS LÉGALES

Nous attestons que nous remplissons les exigences légales d'agrément conformément à la loi sur la surveillance de la révision (LSR) et d'indépendance (art. 728 CO) et qu'il n'existe aucun fait incompatible avec notre indépendance.

Conformément à l'art. 728a al. 1 ch. 3 CO et à la Norme d'audit suisse 890, nous attestons qu'il existe un système de contrôle interne relatif à l'établissement des comptes annuels, défini selon les prescriptions du Conseil d'administration.

En outre, nous attestons que la proposition relative à l'emploi du bénéfice au bilan est conforme à la loi suisse et aux statuts et recommandons d'approuver les comptes annuels qui vous sont soumis.

### KPMG SA

**Jean-Marc Wicki**  
Expert-réviseur agréé  
Réviseur responsable

**Yasmine Golaz**  
Expert-réviseur agréée

Lausanne, le 9 août 2016



---

**HOLDIGAZ SA**

Avenue Général-Guisan 28

CH - 1800 Vevey

Tél. +41 21 925 87 87

Fax +41 21 925 87 88

[info@holdigaz.ch](mailto:info@holdigaz.ch)

[www.holdigaz.ch](http://www.holdigaz.ch)



---

# HOLDIGAZ RAPPORT SUR LES COMPTES

12<sup>e</sup> EXERCICE | 2015 – 2016



# RAPPORT SUR LES COMPTES 2015 – 2016

---

03 COMPTES CONSOLIDÉS

23 COMPTES ANNUELS

# COMPTES CONSOLIDÉS

---

- 04 **BILAN CONSOLIDÉ**
- 06 **COMPTE DE RÉSULTAT CONSOLIDÉ**
- 07 **ANNEXE AUX COMPTES CONSOLIDÉS**
- 11 **Notes sur le bilan**
- 18 **Notes sur le compte de résultat**
- 21 **RAPPORT DE L'ORGANE DE RÉVISION  
À L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE DE HOLDIGAZ SA**

# BILAN CONSOLIDÉ

ACTIF	NOTES	AU 31.03.2016 CHF	AU 31.03.2015 CHF
<b>ACTIFS CIRCULANTS</b>			
Trésorerie		130'708'548	97'927'885
Créances résultant de la vente de biens et de prestations de services	1	34'942'818	42'170'066
Autres créances à court terme		4'645'305	5'392'331
Stock et prestations de services non encore facturées	2	10'913'470	10'574'464
Actifs de régularisation		6'646'378	8'038'423
<b>TOTAL ACTIFS CIRCULANTS</b>		<b>187'856'519</b>	<b>164'103'169</b>
<b>ACTIFS IMMOBILISÉS</b>			
Immobilisations financières	3	30'590'627	35'061'047
Participations		109'135	109'135
Immobilisations corporelles	4	140'877'802	138'206'168
<b>TOTAL ACTIFS IMMOBILISÉS</b>		<b>171'577'564</b>	<b>173'376'350</b>
<b>TOTAL ACTIF</b>		<b>359'434'083</b>	<b>337'479'519</b>

<b>PASSIF</b>	NOTES	<b>AU 31.03.2016</b> CHF	<b>AU 31.03.2015</b> CHF
<b>CAPITAUX ÉTRANGERS À COURT TERME</b>			
Dettes résultant de l'achat de biens et de prestations de services	5	14'030'235	13'063'646
Dettes à court terme portant intérêt		-	275'000
Autres dettes à court terme			
- envers des tiers	6	8'756'791	9'235'895
- envers des organes		82'527	56'774
Passifs de régularisation		21'234'772	22'421'266
Provisions à court terme	7	17'048'997	6'897'428
<b>TOTAL CAPITAUX ÉTRANGERS À COURT TERME</b>		<b>61'153'322</b>	<b>51'950'009</b>
<b>CAPITAUX ÉTRANGERS À LONG TERME</b>			
Dettes à long terme portant intérêt	8		
- envers des tiers		6'183'872	7'313'001
- envers des organes		287'510	498'121
Provisions à long terme	7	121'236'828	117'725'700
<b>TOTAL CAPITAUX ÉTRANGERS À LONG TERME</b>		<b>127'708'210</b>	<b>125'536'822</b>
<b>TOTAL CAPITAUX ÉTRANGERS</b>		<b>188'861'532</b>	<b>177'486'831</b>
<b>CAPITAUX PROPRES</b>	9		
Capital-actions		20'500'000	20'500'000
Réserve légale générale issue du bénéfice		10'250'000	10'250'000
Réserves facultatives issues du bénéfice			
- Réserves constituées en vertu des statuts et de décisions de l'assemblée générale		112'006'948	99'937'820
- Bénéfice au bilan			
Report		8'530'165	-
Bénéfice de l'exercice		19'285'438	29'304'868
<b>TOTAL CAPITAUX PROPRES</b>		<b>170'572'551</b>	<b>159'992'688</b>
<b>TOTAL PASSIF</b>		<b>359'434'083</b>	<b>337'479'519</b>

# COMPTE DE RÉSULTAT CONSOLIDÉ

	NOTES	DU 01.04.2015 AU 31.03.2016 CHF	DU 01.04.2014 AU 31.03.2015 CHF
Produits nets des ventes de biens et de prestations de services	10	230'487'438	245'581'109
Autres produits d'exploitation		398'652	306'248
<b>TOTAL PRODUITS D'EXPLOITATION</b>		<b>230'886'090</b>	<b>245'887'357</b>
Charges de matériel et de prestations de tiers	11	-95'655'267	-110'448'612
Charges de personnel	12	-52'034'810	-50'968'425
Autres charges d'exploitation	13	-14'335'824	-14'994'565
<b>Résultat opérationnel (EBITDA)</b>		<b>68'860'189</b>	<b>69'475'755</b>
Amortissements et corrections de valeurs sur des postes de l'actif immobilisé	14	-23'767'340	-16'751'779
Constitution (-) / dissolution de provisions d'exploitation	7	-16'291'144	-16'223'193
<b>TOTAL CHARGES D'EXPLOITATION</b>		<b>-202'084'385</b>	<b>-209'386'574</b>
<b>RÉSULTAT D'EXPLOITATION</b>		<b>28'801'705</b>	<b>36'500'783</b>
Produits financiers	15	1'679'680	3'495'685
Charges financières		-352'961	-287'593
Produits hors exploitation	16	1'884'681	1'880'388
Charges hors exploitation		-658'114	-545'969
Produits exceptionnels, uniques ou hors période	17	124'722	64'215
Charges exceptionnelles, uniques ou hors période	18	-199'409	-
<b>BÉNÉFICE AVANT IMPÔTS</b>		<b>31'280'304</b>	<b>41'107'509</b>
Impôts et prestations conventionnelles aux communes concédantes	19	-11'994'866	-11'802'641
<b>BÉNÉFICE DE L'EXERCICE</b>		<b>19'285'438</b>	<b>29'304'868</b>

# ANNEXE AUX COMPTES CONSOLIDÉS

## PÉRIMÈTRE DE CONSOLIDATION

HOLDIGAZ SA, société mère dont le capital-actions est de CHF 20'500'000 réparti en 2'050'000 actions nominatives de CHF 10, détient les participations ci-contre :

PARTICIPATIONS CONSOLIDÉES SELON LA MÉTHODE DE L'INTÉGRATION GLOBALE	CAPITAL-ACTIONS CHF	DÉTENTION AU 31.03.2016 %	DÉTENTION AU 31.03.2015 %
<b>Compagnie Industrielle et Commerciale du Gaz SA, Vevey</b> (distribution de gaz naturel)	10'500'000	100	100
<b>Société du Gaz de la Plaine du Rhône SA, Aigle</b> (distribution de gaz naturel)	10'000'000	100	100
<b>Cosvegaz SA, Cossonay</b> (distribution de gaz naturel)	10'000'000	100	100
<b>Joseph Diémand SA, Forel (Lavaux)</b> (prestations dans le domaine sanitaire)	1'000'000	100	100
<b>Brauchli SA, Forel (Lavaux)</b> (prestations dans le domaine du chauffage)	1'000'000	100	100
<b>Roos Ventilation SA, Forel (Lavaux)</b> (prestations dans les domaines de la ventilation et de la climatisation)	300'000	100	100
<b>Taxa SA, Forel (Lavaux)</b> (prestations dans les domaines du chauffage et des appareils de combustion et de stockage)	300'000	100	100
<b>Ecorecyclage SA, Lavigny</b> (traitement des déchets et production de biogaz)	5'000'000	100	100
<b>Agena SA, Moudon</b> (installation d'appareils en relation avec l'énergie solaire)	200'000	100	100
<b>Soleil Energie SA, Vevey</b> (prestations dans le domaine des énergies renouvelables)	100'000	100	100
<b>Novogaz SA, Vevey</b> (prestations dans le domaine de la production d'énergie à partir du gaz naturel)	1'000'000	100	100
<b>Holdigaz Immobilier SA, Vevey</b> (achat, vente et exploitation d'immeubles)	8'000'000	100	100
<b>Holdigaz Management SA, Vevey</b> (prestations de services aux sociétés du groupe)	100'000	100	100
<b>Holdigaz Services SA, Vevey</b> (prestations de services dans le domaine de l'énergie)	100'000	100	100
<b>Holdigaz Trading SA, Vevey</b> (achat / vente d'énergie)	100'000	100	100

<b>PARTICIPATIONS NON CONSOLIDÉES</b>	<b>CAPITAL- ACTIONS CHF</b>	<b>DÉTENTION AU 31.03.2016 %</b>	<b>DÉTENTION AU 31.03.2015 %</b>
<b>Gazobois SA, Cossonay</b> (recherche dans le domaine de la production de gaz de bois)	<b>120'000</b>	<b>50</b>	<b>50</b>
<b>Petrosvibri SA, Vevey</b> (recherche d'hydrocarbures liquides ou gazeux)	<b>50'000</b>	<b>34</b>	<b>34</b>

Au vu de l'absence actuelle de réelle activité économique et du caractère peu représentatif que Gazobois SA et Petrosvibri SA auraient dans les comptes de groupe, ces sociétés n'ont pas été retenues dans la consolidation. Ces dernières sont présentées sous la rubrique *Participations*.

### **GÉNÉRALITÉS**

Les présents comptes annuels ont été établis conformément aux dispositions légales en vigueur (titre trente-deuxième du Code des obligations). Les principes d'évaluation appliqués, non prescrits par la loi, sont décrits ci-après. A cet égard, afin d'assurer sa prospérité à long terme, le groupe saisit la possibilité de constituer et de dissoudre des réserves latentes.

Le nouveau droit comptable est appliqué pour la première fois pour l'exercice 2015-2016. Pour faciliter la comparaison, les chiffres de l'exercice précédent ont été adaptés conformément aux nouvelles exigences légales. L'application du nouveau droit comptable n'a pas nécessité de modification des principes d'évaluation.

### **PRINCIPE ET MÉTHODE DE CONSOLIDATION**

La date de clôture des comptes consolidés au 31 mars correspond à celle des comptes annuels des filiales. Les sociétés dont HOLDIGAZ SA détient le contrôle sont consolidées selon la méthode de l'intégration globale. Les relations internes sont éliminées.

### **ACTIONS PROPRES**

Les actions propres sont comptabilisées à la date d'achat au coût d'acquisition. Par le passé, elles ont fait l'objet d'abattements de valeur présentant dès lors une valeur comptable, portée en diminution des capitaux propres, inférieure à la valeur d'acquisition.

**PRINCIPES D'ÉVALUATION**

Les actifs et passifs sont regroupés et évalués uniformément en respect des directives internes du groupe. De façon générale, la base d'évaluation est celle du coût historique. Les principales règles appliquées sont les suivantes :

**STOCKS**

Valeur d'acquisition ou de revient sous déduction d'abattements jugés nécessaires

**PRESTATIONS DE SERVICES NON ENCORE FACTURÉES**

Valeur vénale selon l'état d'avancement des travaux, sous déduction des états de situation facturés et d'éventuelles corrections de valeur jugées nécessaires sur le solde ouvert

**AUTRES ACTIFS CIRCULANTS**

Valeur nominale, déduction faite le cas échéant de corrections de valeur pour risques économiques

**IMMOBILISATIONS CORPORELLES**

Réseaux de gaz	Amortissement linéaire 1,5 à 5% + amortissement extraordinaire
Installations industrielles	Amortissement linéaire 3,2 à 15%
Immeubles : logements, parties commerciales et artisanales	Amortissement linéaire 1 à 4% + amortissement direct des aménagements
Autres immobilisations corporelles	Achats de l'exercice amortis intégralement dès l'installation et /ou la mise en service

**IMMOBILISATIONS FINANCIÈRES**

Participations non consolidées et prêts	Valeur nominale, déduction faite le cas échéant des corrections de valeur nécessaires
Titres détenus à long terme	Valeur d'acquisition ou valeur de marché si inférieure, à l'exception de quelques titres non significatifs entièrement amortis

## ENGAGEMENTS DE PRÉVOYANCE

La charge de l'exercice au titre de contribution patronale se monte à CHF 3'140'867 (CHF 2'716'341 en 2014-2015) et la dette envers les institutions de prévoyance professionnelle, au 31 mars 2016, à CHF 130'426 (CHF 114'269 au 31 mars 2015).

	AU 31.03.2016 CHF	AU 31.03.2015 CHF
<b>ENGAGEMENTS CONDITIONNELS</b>		
Envers des consortiums	1'446'590	554'313
Pour garanties en faveur de tiers	279'706	1'038'681
<b>DETTES DÉCOULANT DE CONTRATS DE LEASING</b>		
Dettes	-	623
<b>ACTIFS SOUS RÉSERVE DE PROPRIÉTÉ</b>		
Compte bancaire	-	35'421
<b>PRÊT SUBORDONNÉ</b>		
Engagement de prêt subordonné à une société affiliée	2'743'000	2'743'000

# NOTES SUR LE BILAN

<b>1 CRÉANCES RÉSULTANT DE LA VENTE DE BIENS ET DE PRESTATIONS DE SERVICES</b>	<b>AU 31.03.2016</b> CHF	<b>AU 31.03.2015</b> CHF
Créances résultant de la vente de biens et de prestations de services	37'525'807	44'368'741
Correction de valeur pour créances douteuses	-2'582'989	-2'198'675
<b>TOTAL</b>	<b>34'942'818</b>	<b>42'170'066</b>

Les *Créances résultant de la vente de biens et de prestations de services* sont composées des montants dus par des tiers, provenant en majeure partie de la vente du gaz naturel. Les températures moyennes plus clémentes durant l'hiver 2015–2016 et la réduction du prix de vente du gaz naturel ont influencé à la baisse les décomptes annuels émis en fin d'exercice.

<b>2 STOCKS ET PRESTATIONS DE SERVICES NON ENCORE FACTURÉES</b>	<b>AU 31.03.2016</b> CHF	<b>AU 31.03.2015</b> CHF
Stocks	2'077'415	2'042'312
Prestations de services non encore facturées	8'836'055	8'532'152
<b>TOTAL</b>	<b>10'913'470</b>	<b>10'574'464</b>

Les *Stocks* se composent des pièces nécessaires aux interventions à réaliser sur les réseaux et installations de gaz, ainsi que de tous les articles, appareils et toutes matières utiles aux différents secteurs d'activité des sociétés du groupe. Les *Prestations de services non encore facturées* regroupent les travaux en cours de réalisation pour des tiers estimés avec prudence, déduction faite des acomptes facturés sur ces travaux, ainsi que la contre-valeur du gaz livré et non encore facturé.

<b>3 IMMOBILISATIONS FINANCIÈRES</b>	<b>AU 31.03.2016</b> CHF	<b>AU 31.03.2015</b> CHF
Titres détenus à long terme	34'578'675	34'964'835
Correction de valeur	-4'196'155	-169'280
Prêts à long terme à des tiers	288'332	348'717
Correction de valeur	-83'225	-83'225
Autres immobilisations financières	3'000	-
<b>TOTAL</b>	<b>30'590'627</b>	<b>35'061'047</b>

Les *Titres détenus à long terme* présentent, à leur valeur d'acquisition, la détention de 15,6% du capital-actions de Gaznat SA ainsi que, dans le cadre d'une participation croisée, la détention de 2,5% du capital-actions de Romande Energie Holding SA. Cette dernière position fait l'objet d'un ajustement à la valeur de marché sous *Correction de valeur*. D'autres positions ont été dépréciées pour CHF 249'675 et sont désormais entièrement amorties. Les *Prêts* sont portés au bilan sous déduction des corrections de valeur commandées par le principe de prudence.

#### 4 IMMOBILISATIONS CORPORELLES

2014 – 2015									
CHF	Réseaux de gaz	Installations industrielles	Immeubles et terrains	Installations de stockage, machines, outillage	Véhicules	Mobilier, machines de bureau, parc informatique	Compteurs et régulateurs de pression	Installations pour le contracting, et en tiers-investisseur	TOTAL
<b>Valeur nette au 31 mars 2014</b>	<b>58'789'560</b>	<b>13'688'887</b>	<b>58'603'114</b>	<b>1</b>	<b>1</b>	<b>1</b>	<b>2</b>	<b>242'000</b>	<b>131'323'566</b>
Acquisitions/ investissements	8'582'483	3'680'755	9'520'770	208'200	653'991	524'979	672'512	32'689	<b>23'876'379</b>
Conduites mises hors service ou remplacées	-1'109'764								<b>-1'109'764</b>
Amortissements	-12'758'629	-900'080	-1'174'664	-208'200	-653'991	-351'014	-672'512	-32'689	<b>-16'751'779</b>
Dépréciation*								-241'998	<b>-241'998</b>
Reprise d'amortissements sur conduites mises hors service ou remplacées	1'109'764								<b>1'109'764</b>
<b>Valeur nette au 31 mars 2015</b>	<b>54'613'414</b>	<b>16'469'562</b>	<b>66'949'220</b>	<b>1</b>	<b>1</b>	<b>173'966</b>	<b>2</b>	<b>2</b>	<b>138'206'168</b>

\* La dépréciation, couverte directement par la provision pour Energies renouvelables, concerne une correction de valeur d'actifs.

2015 – 2016									
CHF	Réseaux de gaz	Installations industrielles	Immeubles et terrains	Installations de stockage, machines, outillage	Véhicules	Mobilier, machines de bureau, parc informatique	Compteurs et régulateurs de pression	Installations pour le contracting, et en tiers- investisseur	TOTAL
<b>Valeur nette au 31 mars 2015</b>	<b>54'613'414</b>	<b>16'469'562</b>	<b>66'949'220</b>	<b>1</b>	<b>1</b>	<b>173'966</b>	<b>2</b>	<b>2</b>	<b>138'206'168</b>
Acquisitions / investisse- ments	6'500'658	935'390	10'123'439	557'321	604'787	1'989'988	535'446	914'190	22'161'219
Conduites mises hors service ou remplacées	-850'760								-850'760
Amortisse- ments	-8'935'782	-1'248'775	-5'436'242	-557'321	-604'787	-2'163'953	-535'446	-7'279	-19'489'585
Reprise d'amortis- sements sur conduites mises hors service ou remplacées	850'760								850'760
<b>Valeur nette au 31 mars 2016</b>	<b>52'178'290</b>	<b>16'156'177</b>	<b>71'636'417</b>	<b>1</b>	<b>1</b>	<b>1</b>	<b>2</b>	<b>906'913</b>	<b>140'877'802</b>

<b>Réseaux de gaz</b>	<b>AU 31.03.2016</b> CHF	<b>AU 31.03.2015</b> CHF
Valeur brute des travaux en cours de réalisation	2'568'429	3'925'159
Valeur brute des conduites en service	275'337'831	268'331'203
Fonds d'amortissements	-225'727'970	-217'642'948
<b>Valeur nette</b>	<b>52'178'290</b>	<b>54'613'414</b>

Les investissements mentionnés sous cette rubrique représentent pour une part importante le coût des extensions et des améliorations apportées aux infrastructures de transport et de distribution du gaz naturel.

La politique d'amortissement extraordinaire des réseaux de gaz a été poursuivie afin de maintenir une position permettant de faire face aux contraintes d'un marché très concurrentiel, de l'énergie en général et de la distribution du gaz en particulier. Au 31 mars 2016, la valeur résiduelle des réseaux de transport et de distribution de Cosvegaz SA est de CHF 49'609'859, alors que les réseaux de la Compagnie Industrielle et Commerciale du Gaz SA et de la Société du Gaz de la Plaine du Rhône SA sont intégralement amortis.

<b>Installations industrielles</b>	<b>AU 31.03.2016</b> CHF	<b>AU 31.03.2015</b> CHF
Valeur brute	27'537'448	26'602'058
Fonds d'amortissements	-11'381'271	-10'132'496
<b>Valeur nette</b>	<b>16'156'177</b>	<b>16'469'562</b>

<b>Immeubles et terrains</b>	<b>AU 31.03.2016</b> CHF	<b>AU 31.03.2015</b> CHF
Valeur brute	84'310'173	74'186'734
Fonds d'amortissements	-12'673'756	-7'237'514
<b>Valeur nette</b>	<b>71'636'417</b>	<b>66'949'220</b>

Les investissements des exercices 2014 – 2015 et 2015 – 2016 représentent pour l'essentiel le coût de construction d'un bâtiment à Forel (Lavaux), qui regroupe désormais les sociétés Joseph Diémand SA, Brauchli SA, Roos Ventilation SA et Taxa SA. Les terrains ne sont pas amortis.

**5 DETTES RÉSULTANT DE L'ACHAT DE BIENS ET DE PRESTATIONS DE SERVICES**

Ce poste comprend, pour une large part, des montants dus pour l'achat du gaz du mois de mars 2016, respectivement de mars 2015.

<b>6 AUTRES DETTES À COURT TERME ENVERS DES TIERS</b>	<b>AU 31.03.2016</b> CHF	<b>AU 31.03.2015</b> CHF
Avances et acomptes sur ventes et prestations de services non encore facturées	3'815'260	2'550'775
Autres dettes à court terme	4'941'531	6'685'120
<b>TOTAL</b>	<b>8'756'791</b>	<b>9'235'895</b>

<b>7 PROVISIONS À COURT ET À LONG TERMES</b>	<b>AU 31.03.2016</b> CHF	<b>AU 31.03.2015</b> CHF
Fluctuation de prix sur le marché du gaz	20'869'455	20'869'455
Indexations rétroactives du prix d'achat du gaz	5'315'634	5'315'634
Energies renouvelables et Nouvelles technologies gazières	44'342'237	44'552'090
Mandats futurs de recherche et développement	16'457'028	16'804'683
Ouverture des marchés	20'650'000	17'850'000
Autres provisions	30'651'471	19'231'266
<b>TOTAL</b>	<b>138'285'825</b>	<b>124'623'128</b>

Les provisions sont destinées à prendre en charge une part de risques inhérents aux contraintes des marchés dans lesquels sont actives les participations, ainsi que les risques liés à la diversification des affaires dans le domaine gazier.

Les provisions pour *Fluctuation de prix sur le marché du gaz* et *Indexations rétroactives du prix d'achat du gaz* ont été constituées pour faire face à de subites variations du prix d'achat. Elles sont nécessaires en raison du climat de volatilité toujours très marqué et du raccourcissement des termes des contrats d'approvisionnement.

Par ailleurs, pour répondre aux contraintes croissantes liées à la protection de l'environnement et s'assurer une place de premier plan dans un marché global de l'énergie en très forte mutation, le groupe HOLDIGAZ a pris différentes dispositions. Il vise à offrir des solutions alliant le gaz naturel, le biométhane et le gaz de bois à la production d'électricité, ainsi qu'à l'utilisation de l'énergie solaire. De plus, le groupe s'est engagé dans la géothermie profonde en participant au projet AGEPP à Lavey-les-Bains. Les provisions pour *Energies renouvelables* et *Nouvelles technologies gazières* assurent l'appui financier nécessaire à ces nouveaux domaines d'activité.

La provision pour *Mandats futurs de recherche et développement* est destinée à supporter les coûts liés à la poursuite des investigations dans le cadre de la recherche de gaz sur le site de Noville.

Les effets induits par la récente ouverture des marchés du gaz et l'abaissement du plancher de consommation dès le 1<sup>er</sup> octobre 2015 ont amené à un ajustement de la provision pour *Ouverture des marchés*.

Les *Autres provisions* sont liées en grande partie à l'activité gazière, notamment pour l'entretien des réseaux de gaz, ainsi que pour des actions vis-à-vis de la clientèle. Un soutien dans le cadre d'un changement de plan de prévoyance professionnelle du groupe a également été provisionné à court terme.

La variation des provisions au cours de l'exercice de CHF 13'662'697 (CHF 13'993'934 en 2014-2015) peut se résumer comme suit :

	2015 – 2016 CHF	2014 – 2015 CHF
Constitutions	16'729'924	16'323'193
Dissolutions	-438'780	-100'000
<b>Constitutions nettes</b>	<b>16'291'144</b>	<b>16'223'193</b>
Utilisations	-2'744'418	-2'281'643
Reclassements	115'971	52'384
<b>TOTAL</b>	<b>13'662'697</b>	<b>13'993'934</b>

Des provisions ont notamment été utilisées pour la prise en charge des actions attribuées gratuitement au personnel et des frais lors du 10<sup>e</sup> anniversaire de HOLDIGAZ SA, pour le financement du projet AGEPP, ainsi que pour la régularisation de soldes d'impôts dus. Les attributions ont été faites en faveur de la prévoyance professionnelle et en relation avec le risque d'ouverture des marchés.

## 8 DETTES À LONG TERME PORTANT INTÉRÊT

Toutes les dettes à long terme portant intérêt ont des échéances comprises entre un et cinq ans.

9 CAPITAUX PROPRES	2015 – 2016 CHF	2014 – 2015 CHF
Capitaux propres au 01.04.2016 / 01.04.2015	159'992'688	146'524'429
Bénéfice de l'exercice	19'285'438	29'304'868
Dividende	-9'737'500	-7'175'000
Dividende sur propres actions détenues au moment du paiement du dividende	722'584	379'726
Variation des propres actions détenues	270'200	-9'038'200
Liquidation de Germanier SA	-	-3'135
Ajustement de taux d'impôts différés	39'141	-
<b>CAPITAUX PROPRES AU 31.03.2016 / 31.03.2015</b>	<b>170'572'551</b>	<b>159'992'688</b>

Les propres actions détenues sont portées en diminution des réserves consolidées pour un montant de CHF 17'924'800 au 31 mars 2016 (CHF 18'195'000 au 31 mars 2015). Le mouvement des propres actions détenues figure en annexe des comptes de HOLDIGAZ SA.

# NOTES SUR LE COMPTE DE RÉSULTAT

10 PRODUITS NETS DES VENTES DE BIENS ET DE PRESTATIONS DE SERVICES	2015 – 2016 CHF	2014 – 2015 CHF
Ventes de gaz naturel	154'118'660	169'925'755
Autres prestations du secteur Gaz	9'016'833	8'958'028
Prestations du secteur des Techniques du bâtiment	54'446'124	53'272'175
Prestations du Pôle des énergies renouvelables	12'905'821	13'425'151
<b>TOTAL</b>	<b>230'487'438</b>	<b>245'581'109</b>

Les *Ventes de gaz naturel* comprennent les produits relatifs à la vente du gaz et aux taxes mensuelles d'abonnements dans 166 communes du Chablais vaudois et valaisan, de la Riviera, de la Veveyse fribourgeoise, de la Broye et du Plateau vaudois. Les quantités de gaz vendues totalisent 1'533 GWh, soit une augmentation de 2,1% par rapport à l'exercice précédent, malgré des températures très clémentes au cours de l'hiver 2015 – 2016. Des réductions du prix de vente sont entrées en vigueur au 1<sup>er</sup> avril 2015 (-10%) et au 1<sup>er</sup> octobre 2015 (-7,5%).

Les *Autres prestations du secteur Gaz* comprennent principalement les prestations facturées pour la réalisation d'installations de distribution de gaz, ainsi que les ventes d'appareils fonctionnant au gaz naturel. Ces prestations ont été essentiellement fournies sur les réseaux desservis, alors que le secteur des *Techniques du bâtiment* (sanitaire, chauffage, ventilation) et le *Pôle des énergies renouvelables* (énergie solaire, ainsi que gestion et valorisation des déchets) ont connu une activité répartie en Suisse romande.

Des travaux internes ont été réalisés pour des extensions et rénovations de réseaux de gaz, ainsi que dans le cadre de la construction du nouveau bâtiment à Forel (Lavaux). Ils sont portés en augmentation des *Actifs immobilisés* pour CHF 6'670'793 (CHF 5'669'949 en 2014 – 2015).

**11 CHARGES DE MATÉRIEL ET DE PRESTATIONS DE TIERS**

Ces charges comprennent le coût d'achat du gaz livré, en sensible diminution durant l'exercice sous revue, le prix de revient de toutes les fournitures nécessaires à l'exécution des travaux d'installations, le prix de revient des appareils vendus, ainsi que le coût des prestations de tiers.

**12 CHARGES DE PERSONNEL**

Ces frais sont composés des rémunérations payées au personnel, ainsi que des charges sociales patronales.

**13 AUTRES CHARGES D'EXPLOITATION**

Ces autres charges regroupent les frais :

- d'entretien des infrastructures gazières
- d'entretien et de relevé des compteurs de gaz
- de fonctionnement des services d'exploitation
- de locaux
- de transport
- généraux d'administration

<b>14 AMORTISSEMENTS ET CORRECTIONS DE VALEURS SUR DES POSTES DE L'ACTIF IMMOBILISÉ</b>	<b>2015 – 2016 CHF</b>	<b>2014 – 2015 CHF</b>
Immobilisations financières	4'277'755	-
Immobilisations corporelles (voir note 4)	19'489'585	16'751'779
<b>TOTAL</b>	<b>23'767'340</b>	<b>16'751'779</b>

<b>15 PRODUITS FINANCIERS</b>	<b>2015 – 2016</b> CHF	<b>2014 – 2015</b> CHF
Bénéfice sur ventes de titres	14'835	69'247
Dividendes des participations non consolidées	17'000	10'200
Autres produits financiers	1'647'845	3'416'238
<b>TOTAL</b>	<b>1'679'680</b>	<b>3'495'685</b>

Les *Autres produits financiers* comprennent les dividendes de titres détenus à long terme, dont celui à recevoir au 31 mars 2016 de Gaznat SA d'un montant de CHF 168'000, relatif à son exercice 2015 (en 2014 – 2015 : un montant à recevoir au 31 mars 2015 de CHF 1'554'927 relatif à l'exercice 2014).

Une rémunération pour garantie financière accordée à une société affiliée a également été enregistrée sous *Autres produits financiers* pour CHF 311'200 (CHF 622'400 en 2014 – 2015).

#### **16 PRODUITS HORS EXPLOITATION**

Les produits hors exploitation sont constitués des loyers des locaux loués à des tiers.

#### **17 PRODUITS EXCEPTIONNELS, UNIQUES OU HORS PÉRIODE**

Ces produits comprennent divers éléments, individuellement non significatifs.

#### **18 CHARGES EXCEPTIONNELLES, UNIQUES OU HORS PÉRIODE**

Il s'agit de reprises fiscales sur des exercices antérieurs.

#### **19 IMPÔTS ET PRESTATIONS CONVENTIONNELLES AUX COMMUNES CONCÉDANTES**

Il est à noter que les résultats des exercices sous revue ont enregistré des charges spécifiques dans la société mère, qui n'ont pas provoqué de variation correspondante de la charge fiscale par le fait que HOLDIGAZ SA n'a pas eu de charge d'impôt sur le bénéfice.

# RAPPORT DE L'ORGANE DE RÉVISION À L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE DE HOLDIGAZ SA

## RAPPORT DE L'ORGANE DE RÉVISION SUR LES COMPTES CONSOLIDÉS

En notre qualité d'organe de révision, nous avons effectué l'audit des comptes consolidés ci-joints de HOLDIGAZ SA, comprenant le bilan, le compte de résultat et l'annexe pour l'exercice arrêté au 31 mars 2016.

### Responsabilité du Conseil d'administration

La responsabilité de l'établissement des comptes consolidés, conformément aux dispositions légales et aux règles de consolidation et d'évaluation décrites en annexe, incombe au Conseil d'administration. Cette responsabilité comprend la conception, la mise en place et le maintien d'un système de contrôle interne relatif à l'établissement des comptes consolidés afin que ceux-ci ne contiennent pas d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs. En outre, le Conseil d'administration est responsable du choix et de l'application de méthodes comptables appropriées, ainsi que des estimations comptables adéquates.

### Responsabilité de l'organe de révision

Notre responsabilité consiste, sur la base de notre audit, à exprimer une opinion sur les comptes consolidés. Nous avons effectué notre audit conformément à la loi suisse et aux normes d'audit suisses. Ces normes requièrent de planifier et de réaliser l'audit pour obtenir une assurance raisonnable que les comptes consolidés ne contiennent pas d'anomalies significatives.

Un audit inclut la mise en œuvre de procédures d'audit en vue de recueillir des éléments probants concernant les valeurs et les informations fournies dans les comptes consolidés. Le choix des procédures d'audit relève du jugement de l'auditeur, de même que l'évaluation des risques que les comptes consolidés puissent contenir des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs. Lors de l'évaluation de ces risques, l'auditeur prend en compte le système de contrôle interne relatif à l'établissement des comptes consolidés, pour définir les procédures d'audit adaptées aux circonstances,

et non pas dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité de celui-ci. Un audit comprend, en outre, une évaluation de l'adéquation des méthodes comptables appliquées, du caractère plausible des estimations comptables effectuées ainsi qu'une appréciation de la présentation des comptes consolidés dans leur ensemble. Nous estimons que les éléments probants recueillis constituent une base suffisante et adéquate pour fonder notre opinion d'audit.

### Opinion d'audit

Selon notre appréciation, les comptes consolidés pour l'exercice arrêté au 31 mars 2016 sont conformes à la loi suisse et aux règles de consolidation et d'évaluation décrites en annexe.

### RAPPORT SUR D'AUTRES DISPOSITIONS LÉGALES

Nous attestons que nous remplissons les exigences légales d'agrément conformément à la loi sur la surveillance de la révision (LSR) et d'indépendance (art. 728 CO) et qu'il n'existe aucun fait incompatible avec notre indépendance.

Conformément à l'art. 728a al. 1 ch. 3 CO et à la Norme d'audit suisse 890, nous attestons qu'il existe un système de contrôle interne relatif à l'établissement des comptes consolidés, défini selon les prescriptions du Conseil d'administration.

Nous recommandons d'approuver les comptes consolidés qui vous sont soumis.

### KPMG SA

**Jean-Marc Wicki**  
Expert-réviseur agréé  
Réviseur responsable

**Yasmine Golaz**  
Expert-réviseur agréée

Lausanne, le 9 août 2016



# COMPTES ANNUELS

---

- 24 **BILAN**
- 26 **COMPTE DE RÉSULTAT**
- 27 **TABLEAU DES FLUX DE TRÉSORERIE**
- 28 **ANNEXE**
- 33 **PROPOSITION DE RÉPARTITION DU BÉNÉFICE AU BILAN**
- 34 **RAPPORT DE L'ORGANE DE RÉVISION  
À L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE DE HOLDIGAZ SA**

# BILAN

ACTIF	NOTES	AU 31.03.2016 CHF	AU 31.03.2015 CHF
<b>ACTIFS CIRCULANTS</b>			
Trésorerie		413'101	343'282
Créances résultant de la vente de biens et de prestations de services envers des participations		311'875	1'616
Autres créances à court terme			
- envers des tiers		937'542	1'729'249
- envers des participations		13'943'247	10'445'868
Actifs de régularisation	2.1	37'499'321	37'761'143
<b>TOTAL ACTIFS CIRCULANTS</b>		<b>53'105'086</b>	<b>50'281'158</b>
<b>ACTIFS IMMOBILISÉS</b>			
Immobilisations financières	2.2	109'333'015	113'068'580
Participations	2.3	92'188'294	92'188'294
<b>TOTAL ACTIFS IMMOBILISÉS</b>		<b>201'521'309</b>	<b>205'256'874</b>
<b>TOTAL ACTIF</b>		<b>254'626'395</b>	<b>255'538'032</b>

<b>PASSIF</b>	NOTES	<b>AU 31.03.2016</b> CHF	<b>AU 31.03.2015</b> CHF
<b>CAPITAUX ÉTRANGERS À COURT TERME</b>			
Dettes résultant de l'achat de biens et de prestations de services			
- envers des tiers		350'188	86'969
- envers des participations		355'435	-
Dettes à court terme portant intérêt envers des participations		19'650'637	22'783'918
Autres dettes à court terme envers des participations		273'024	423'647
Passifs de régularisation		95'853	86'876
Provisions à court terme	2.4	12'837'800	2'391'601
<b>TOTAL CAPITAUX ÉTRANGERS À COURT TERME</b>		<b>33'562'937</b>	<b>25'773'011</b>
<b>CAPITAUX ÉTRANGERS À LONG TERME</b>			
Dettes à long terme portant intérêt	2.5		
- envers des tiers		6'183'872	7'313'001
- envers des organes		287'510	498'121
- envers des participations		3'049'190	21'359'610
Provisions à long terme	2.4	51'690'556	50'619'662
<b>TOTAL CAPITAUX ÉTRANGERS À LONG TERME</b>		<b>61'211'128</b>	<b>79'790'394</b>
<b>TOTAL CAPITAUX ÉTRANGERS</b>		<b>94'774'065</b>	<b>105'563'405</b>
<b>CAPITAUX PROPRES</b>			
Capital-actions		20'500'000	20'500'000
Réserve légale générale issue du bénéfice		10'250'000	10'250'000
Réserves facultatives issues du bénéfice			
- Réserves constituées en vertu des statuts et de décisions de l'assemblée générale		119'874'546	109'874'546
- Bénéfice au bilan			
Report		8'530'165	-
Bénéfice de l'exercice		18'622'419	27'545'081
Actions propres	2.6	-17'924'800	-18'195'000
<b>TOTAL CAPITAUX PROPRES</b>		<b>159'852'330</b>	<b>149'974'627</b>
<b>TOTAL PASSIF</b>		<b>254'626'395</b>	<b>255'538'032</b>

# COMPTE DE RÉSULTAT

	NOTES	DU 01.04.2015 AU 31.03.2016 CHF	DU 01.04.2014 AU 31.03.2015 CHF
Produits nets des participations	2.7	52'686'596	49'760'630
Produits financiers	2.8	2'885'070	5'044'423
Autres produits d'exploitation		908	-
<b>TOTAL PRODUITS D'EXPLOITATION</b>		<b>55'572'574</b>	<b>54'805'053</b>
Achat de services à des entités du groupe		-11'781'266	-9'336'600
Charges financières		-157'388	-623'511
Autres charges d'exploitation	2.9	-6'654'420	-1'722'200
Correction de valeur sur immobilisations financières	2.10	-4'028'080	-169'280
Dotations aux provisions		-14'000'000	-15'150'000
<b>TOTAL CHARGES D'EXPLOITATION</b>		<b>-36'621'154</b>	<b>-27'001'591</b>
<b>RÉSULTAT D'EXPLOITATION</b>		<b>18'951'420</b>	<b>27'803'462</b>
Charges exceptionnelles, uniques ou hors période	2.11	-39'640	-
<b>BÉNÉFICE AVANT IMPÔTS</b>		<b>18'911'780</b>	<b>27'803'462</b>
Impôts directs		-289'361	-258'381
<b>BÉNÉFICE DE L'EXERCICE</b>		<b>18'622'419</b>	<b>27'545'081</b>

# TABLEAU DES FLUX DE TRÉSORERIE

	DU 01.04.2015 AU 31.03.2016 CHF	DU 01.04.2014 AU 31.03.2015 CHF
Bénéfice de l'exercice	18'622'419	27'545'081
Amortissements et corrections de valeurs sur l'actif immobilisé	4'028'080	169'280
Bénéfice (-)/ perte résultant de la cession d'actifs immobilisés	-1'470	-
Variation des créances résultant de la vente de biens et de prestations de services	-310'259	-1'616
Variation des autres créances à court terme et des actifs de régularisation	-2'443'850	-11'724'917
Variation des dettes résultant de l'achat de biens et de prestations de services	618'654	23'035
Variation des autres dettes à court terme et des passifs de régularisation	-141'646	336'973
Variation des provisions	11'517'093	13'769'042
<b>Flux de trésorerie liés aux activités d'exploitation</b>	<b>31'889'021</b>	<b>30'116'878</b>
Investissement dans des immobilisations financières	-8'494'137	-11'518'335
Cession d'immobilisations financières	8'203'092	8'008'514
<b>Flux de trésorerie liés aux activités d'investissement</b>	<b>-291'045</b>	<b>-3'509'821</b>
Distribution de bénéfices aux actionnaires (dividendes)	-9'014'916	-6'795'274
Acquisition d'actions propres	-672'916	-9'186'442
Vente d'actions propres	943'116	148'242
Variation des liquidités résultant de dettes à court terme portant intérêt	-3'133'281	9'885'603
Entrées de liquidités résultant de dettes à long terme portant intérêt	928'735	2'170'194
Sorties de liquidités résultant de dettes à long terme portant intérêt	-20'578'895	-22'583'918
<b>Flux de trésorerie liés aux activités de financement</b>	<b>-31'528'157</b>	<b>-26'361'595</b>
<b>VARIATION DE LA TRÉSORERIE</b>	<b>69'819</b>	<b>245'462</b>
Justification :		
Solde de trésorerie au 1 <sup>er</sup> avril	343'282	97'820
Solde de trésorerie au 31 mars	413'101	343'282
<b>VARIATION DE LA TRÉSORERIE</b>	<b>69'819</b>	<b>245'462</b>

# ANNEXE

## 1. PRINCIPES

### 1.1 GÉNÉRALITÉS

Les présents comptes annuels ont été établis conformément aux dispositions légales en vigueur (titre trente-deuxième du Code des obligations). Les principes d'évaluation appliqués, non prescrits par la loi, sont décrits ci-après. A cet égard, afin d'assurer sa prospérité à long terme, la société saisit la possibilité de constituer et de dissoudre des réserves latentes.

Le nouveau droit comptable est appliqué pour la première fois pour l'exercice 2015–2016. Pour faciliter la comparaison, les chiffres de l'exercice précédent ont été adaptés conformément aux nouvelles exigences légales. L'application du nouveau droit comptable n'a pas nécessité de modification des principes d'évaluation.

### 1.2 IMMOBILISATIONS FINANCIÈRES

Les titres détenus à long terme sont évalués à la valeur d'acquisition ou au cours de clôture, si celui-ci est inférieur.

### 1.3 ACTIONS PROPRES

Les actions propres sont comptabilisées à la date d'achat au coût d'acquisition. Par le passé, elles ont fait l'objet d'abattements de valeur présentant dès lors une valeur comptable, portée en diminution des capitaux propres, inférieure à la valeur d'acquisition.

## 2. INFORMATIONS SUR LES POSTES DU BILAN ET DU COMPTE DE RÉSULTAT

2.1 ACTIFS DE RÉGULARISATION	2015–2016 CHF	2014–2015 CHF
Dividendes à recevoir	37'494'000	37'723'926
Autres actifs de régularisation	5'321	37'217
<b>TOTAL</b>	<b>37'499'321</b>	<b>37'761'143</b>

Les dividendes à recevoir ont été acceptés par les assemblées générales des sociétés concernées.

2.2 IMMOBILISATIONS FINANCIÈRES	2015–2016 CHF	2014–2015 CHF
Titres détenus à long terme	34'578'675	34'630'280
Correction de valeur	-4'196'155	-169'280
Prêts à long terme à des tiers	84'336	121'536
Prêts à long terme à des participations	78'866'159	78'486'044
<b>TOTAL</b>	<b>109'333'015</b>	<b>113'068'580</b>

2.3 ÉTAT DES PARTICIPATIONS	CAPITAL- ACTIONS CHF	DÉTENTION AU 31.03.2016 %	DÉTENTION AU 31.03.2015 %
<b>Compagnie Industrielle et Commerciale du Gaz SA, Vevey</b> (distribution de gaz naturel)	10'500'000	100	100
<b>Société du Gaz de la Plaine du Rhône SA, Aigle</b> (distribution de gaz naturel)	10'000'000	100	100
<b>Cosvegaz SA, Cossonay</b> (distribution de gaz naturel)	10'000'000	100	100
<b>Joseph Diémand SA, Forel (Lavaux)</b> (prestations dans le domaine sanitaire)	1'000'000	100	100
<b>Brauchli SA, Forel (Lavaux)</b> (prestations dans le domaine du chauffage)	1'000'000	100	100
<b>Roos Ventilation SA, Forel (Lavaux)</b> (prestations dans les domaines de la ventilation et de la climatisation)	300'000	100	100
<b>Taxa SA, Forel (Lavaux)</b> (prestations dans les domaines du chauffage et des appareils de combustion et de stockage)	300'000	100	100
<b>Ecorecyclage SA, Lavigny</b> (traitement des déchets et production de biogaz)	5'000'000	100	100
<b>Agena SA, Moudon</b> (installation d'appareils en relation avec l'énergie solaire)	200'000	100	100
<b>Soleil Energie SA, Vevey</b> (prestations dans le domaine des énergies renouvelables)	100'000	100	100
<b>Novogaz SA, Vevey</b> (prestations dans le domaine de la production d'énergie à partir du gaz naturel)	1'000'000	100	100
<b>Holdigaz Immobilier SA, Vevey</b> (achat, vente et exploitation d'immeubles)	8'000'000	100	100
<b>Holdigaz Management SA, Vevey</b> (prestations de services aux sociétés du groupe)	100'000	100	100
<b>Holdigaz Services SA, Vevey</b> (prestations de services dans le domaine de l'énergie)	100'000	100	100
<b>Holdigaz Trading SA, Vevey</b> (achat/vente d'énergie)	100'000	100	100
<b>Gazobois SA, Cossonay</b> (recherche dans le domaine de la production de gaz de bois)	120'000	50	33
<b>Petrosvibri SA, Vevey</b> (recherche d'hydrocarbures liquides ou gazeux)	50'000	34	34

## 2.4 PROVISIONS

Les provisions sont destinées à prendre en charge une part de risques inhérents aux contraintes des marchés dans lesquels sont actives les participations, ainsi que les risques liés à la diversification des affaires dans le domaine gazier. Un soutien dans le cadre d'un changement de plan de prévoyance professionnelle du groupe a également été provisionné.

## 2.5 STRUCTURE D'ÉCHÉANCE DES DETTES À LONG TERME PORTANT INTÉRÊT

Les dettes envers des tiers et des participations ont une échéance entre un et cinq ans.

2.6 ACTIONS PROPRES	2015 – 2016 Nombre d'actions nominatives	2014 – 2015 Nombre d'actions nominatives
<b>Solde au 01.04</b>	<b>156'370</b>	<b>91'976</b>
Achats	4'450	65'883
Cessions	-213	-1'489
Attribution aux membres du Conseil d'administration et aux collaborateurs	-7'892	-
<b>SOLDE AU 31.03</b>	<b>152'715</b>	<b>156'370</b>

Les achats de propres actions ont été réalisés au cours de l'exercice à un prix moyen par action de CHF 151 (CHF 139 en 2014 – 2015) et les ventes à un prix moyen par action de CHF 154 (CHF 142 en 2014 – 2015). Les attributions aux membres du Conseil d'administration et aux collaborateurs ont été enregistrées au prix moyen comptable de clôture du 31 mars 2015.

La valeur comptable des propres actions détenues par HOLDIGAZ SA se monte à CHF 17'924'800 au 31 mars 2016 (CHF 18'195'000 au 31 mars 2015).

<b>2.7 PRODUITS DES PARTICIPATIONS</b>	<b>AU 31.03.2016</b> CHF	<b>AU 31.03.2015</b> CHF
Dividendes reçus	37'343'000	36'179'200
Management fees	15'343'596	13'581'430
<b>TOTAL</b>	<b>52'686'596</b>	<b>49'760'630</b>

HOLDIGAZ SA a enregistré durant l'exercice sous revue des dividendes à recevoir de CHF 37'326'000, qui ont été acceptés par les assemblées générales des sociétés concernées.

Les *Management fees* sont facturés par HOLDIGAZ SA aux sociétés opérationnelles du groupe en contrepartie des services administratifs rendus et de la gestion stratégique du groupe.

## 2.8 PRODUITS FINANCIERS

Les produits financiers comprennent les revenus d'intérêts sur les prêts à des participations ainsi que les dividendes reçus des titres détenus à long terme.

<b>2.9 AUTRES CHARGES D'EXPLOITATION</b>	<b>AU 31.03.2016</b> CHF	<b>AU 31.03.2015</b> CHF
Participation à diverses dépenses extraordinaires liées à la construction du nouvel immeuble de Forel et à l'investissement en infrastructures informatiques	4'948'302	-
Autres charges d'exploitation ordinaires	1'706'118	1'722'199
<b>TOTAL</b>	<b>6'654'420</b>	<b>1'722'199</b>

## 2.10 CORRECTION DE VALEUR SUR IMMOBILISATIONS FINANCIÈRES

Il s'agit de l'ajustement à la valeur de marché des actions de Romande Energie Holding SA.

## 2.11 CHARGES EXCEPTIONNELLES UNIQUES OU HORS PÉRIODE

Les charges exceptionnelles sont constituées de correctifs de charges fiscales d'exercices antérieurs.

### 3. INFORMATIONS COMPLÉMENTAIRES

#### 3.1 EMPLOIS À PLEIN TEMPS

HOLDIGAZ SA n'emploie aucun personnel.

<b>3.2 ENGAGEMENTS CONDITIONNELS</b>	<b>AU 31.03.2016</b> CHF	<b>AU 31.03.2015</b> CHF
<b>CAUTIONNEMENTS ET OBLIGATIONS DE GARANTIE</b>		
Cautionnements en faveur de sociétés du groupe	3'300'000	3'300'000
Garanties en faveur de tiers	279'706	1'038'681
<b>PRÊT SUBORDONNÉ</b>		
Engagement de prêt subordonné à une société affiliée	2'743'000	2'743'000

#### 3.3 DROITS DE PARTICIPATION POUR LES MEMBRES DU CONSEIL D'ADMINISTRATION ET LES COLLABORATEURS

	Nombre d'actions		Valeur fiscale	
	31.03.2016	31.03.2015	31.03.2016 CHF	31.03.2015 CHF
Attribution aux membres du Conseil d'administration	250	-	30'332	-
Attribution aux collaborateurs	7'642	-	927'204	-
<b>TOTAL</b>	<b>7'892</b>	<b>-</b>	<b>957'536</b>	<b>-</b>

<b>3.4 HONORAIRES DE L'ORGANE DE RÉVISION</b>	<b>AU 31.03.2016</b> CHF	<b>AU 31.03.2015</b> CHF
Prestations de révision	34'700	40'200

# PROPOSITION DE RÉPARTITION DU BÉNÉFICE AU BILAN

BÉNÉFICE AU BILAN	CHF
Bénéfice reporté	8'530'165
Bénéfice de l'exercice	18'622'419
<b>BÉNÉFICE AU BILAN</b>	<b>27'152'584</b>

**Le Conseil d'administration propose la répartition du bénéfice au bilan sur les bases suivantes :**

Dividende CHF 4 par action	8'200'000
Attribution à la réserve facultative issue du bénéfice	10'500'000
Report à nouveau	8'452'584
<b>TOTAL</b>	<b>27'152'584</b>

Nos remerciements s'adressent aux directions des sociétés opérationnelles ainsi qu'à toutes les collaboratrices et tous les collaborateurs du groupe pour leur engagement. Leur travail efficace au service de nos sociétés contribue de manière déterminante aux bons résultats de l'exercice.



**Philippe Petitpierre**  
Président et administrateur-délégué



**Fernand Mariétan**  
Vice-président

Vevey, le 7 juillet 2016

# RAPPORT DE L'ORGANE DE RÉVISION À L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE DE HOLDIGAZ SA

## RAPPORT DE L'ORGANE DE RÉVISION SUR LES COMPTES ANNUELS

En notre qualité d'organe de révision, nous avons effectué l'audit des comptes annuels ci-joints de HOLDIGAZ SA, comprenant le bilan, le compte de résultat, le tableau de flux de trésorerie et l'annexe pour l'exercice arrêté au 31 mars 2016.

### Responsabilité du Conseil d'administration

La responsabilité de l'établissement des comptes annuels, conformément aux dispositions légales et aux statuts, incombe au Conseil d'administration. Cette responsabilité comprend la conception, la mise en place et le maintien d'un système de contrôle interne relatif à l'établissement des comptes annuels afin que ceux-ci ne contiennent pas d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs. En outre, le Conseil d'administration est responsable du choix et de l'application de méthodes comptables appropriées, ainsi que des estimations comptables adéquates.

### Responsabilité de l'organe de révision

Notre responsabilité consiste, sur la base de notre audit, à exprimer une opinion sur les comptes annuels. Nous avons effectué notre audit conformément à la loi suisse et aux normes d'audit suisses. Ces normes requièrent de planifier et de réaliser l'audit pour obtenir une assurance raisonnable que les comptes annuels ne contiennent pas d'anomalies significatives.

Un audit inclut la mise en œuvre de procédures d'audit en vue de recueillir des éléments probants concernant les valeurs et les informations fournies dans les comptes annuels. Le choix des procédures d'audit relève du jugement de l'auditeur, de même que l'évaluation des risques que les comptes annuels puissent contenir des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs. Lors de l'évaluation de ces risques, l'auditeur prend en compte le système de contrôle interne relatif à l'établissement des comptes annuels, pour définir les procédures d'audit adaptées aux circonstances, et non pas dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité de celui-ci. Un audit comprend, en outre, une évaluation de l'adéquation des méthodes

comptables appliquées, du caractère plausible des estimations comptables effectuées ainsi qu'une appréciation de la présentation des comptes annuels dans leur ensemble. Nous estimons que les éléments probants recueillis constituent une base suffisante et adéquate pour fonder notre opinion d'audit.

### Opinion d'audit

Selon notre appréciation, les comptes annuels pour l'exercice arrêté au 31 mars 2016 sont conformes à la loi suisse et aux statuts.

### RAPPORT SUR D'AUTRES DISPOSITIONS LÉGALES

Nous attestons que nous remplissons les exigences légales d'agrément conformément à la loi sur la surveillance de la révision (LSR) et d'indépendance (art. 728 CO) et qu'il n'existe aucun fait incompatible avec notre indépendance.

Conformément à l'art. 728a al. 1 ch. 3 CO et à la Norme d'audit suisse 890, nous attestons qu'il existe un système de contrôle interne relatif à l'établissement des comptes annuels, défini selon les prescriptions du Conseil d'administration.

En outre, nous attestons que la proposition relative à l'emploi du bénéfice au bilan est conforme à la loi suisse et aux statuts et recommandons d'approuver les comptes annuels qui vous sont soumis.

### KPMG SA

**Jean-Marc Wicki**  
Expert-réviseur agréé  
Réviseur responsable

**Yasmine Golaz**  
Expert-réviseur agréée

Lausanne, le 9 août 2016



---

**HOLDIGAZ SA**

Avenue Général-Guisan 28

CH - 1800 Vevey

Tél. +41 21 925 87 87

Fax +41 21 925 87 88

[info@holdigaz.ch](mailto:info@holdigaz.ch)

[www.holdigaz.ch](http://www.holdigaz.ch)